



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



Estavayer

Graphisme et mise en page : www.rectoverso.ch

Impression : media f sa - www.media-f.ch

Avant-propos

Le Conseil communal a le plaisir de présenter son rapport d'activités pour l'année 2023.

Celui-ci a été revu et préparé en deux parties distinctes, à savoir :

- le rapport de gestion présenté au Conseil général selon la loi sur les finances communales
- le rapport d'activités qui donne au lecteur un aperçu du fonctionnement et des événements majeurs et des projets de la Commune pour l'année 2023.

Le Conseil communal a souhaité donner un nouvel élan au rapport d'activités, afin de le rendre plus lisible par la population, en intégrant des chiffres clés ou marquants pour chaque Dicastère afin de donner une image représentative de l'activité communale.

L'année 2023 a été ponctuée par un renouveau dans l'organisation communale :

En effet, M. Lionel Conus, secrétaire général de la Commune depuis 2016 a cédé sa place à M. Armand Villadoniga.

M. Villadoniga, habitant de Rueyres-les-Prés, est né et a passé sa scolarité à Estavayer-le-Lac, puis a continué ses études à Fribourg. Après plusieurs expériences dans le domaine pharmaceutique et dans l'industrie horlogère, il décide de donner un nouvel élan à sa carrière en acceptant ce nouveau défi communal.

M. Marc-Antoine Lioret a pris la responsabilité du Service des bâtiments et M^{me} Sylvie Bise a été nommée Administrative des Finances, poste laissé vacant par M. Christophe Bonny.

M^{me} Marine Raffini a également remplacé M^{me} Yaëlle Heubli dans un poste de délégué au Commerce local et à la Durabilité. Cette évolution de poste avec la durabilité en plus a été souhaitée afin de mettre en évidence l'engagement communal envers ce sujet qui préoccupe tous nos citoyens.

Le Conseil communal a également réfléchi et publié son bilan de mi-législature, en reprenant l'image de la « poire coupée en deux » pour image la mi-parcours. Il est fait mention notamment de l'évolution de la population dans la Commune (+6,5% vs 2022), avec une croissance démographique principalement concentrée dans les villages.

Plusieurs moments politiques forts ont ponctué cette année 2023 :

- Un investissement pour l'agrandissement de l'école de Murist. Encore un signe évident que la Commune investit dans une formation de qualité pour ses enfants et anticipe les besoins à venir.
- L'acceptation de deux projets qui ont confirmé la stratégie communale pour le développement de partenariats public-privé, soit Gare-Casino îlot 5 qui doit accueillir plusieurs cabinets médicaux, un agrandissement de la Rosière et des appartements à architecture simple et le développement d'un Campus Industriel sur la zone Plein Sud en entrée de ville d'Estavayer-le-Lac. Ce dernier projet a été soutenu par la COREB et l'ECPF (Etablissement Cantonal de Promotion Foncière).
- La mise en place d'un transport public urbain, en partenariat avec CarPostal qui a été inauguré le 11 décembre 2023. Ceci démontre que les autorités communales souhaitent proposer une alternative de mobilité dans une région où la voiture individuelle est encore privilégiée.

Enfin, tout ceci ne pourrait se faire sans le soutien et le travail d'une équipe communale qui est toujours volontaire pour soutenir nos idéaux politiques afin de servir au mieux la population.

Eric Chassot, Syndic





Table des matières

Estavayer en chiffres	6
1. Conseil général	8
2. Conseil communal	13
3. Administration générale	16
4. Finances	21
5. Formation, sports et cohésion sociale	24
6. Bâtiments	31
7. Service des eaux et du domaine public	34
8. Territoire	40
9. Culture, tourisme et sécurité	42
10. Santé, affaires sociales	48

Estavayer en chiffres

en 2023

10 237



Population à fin décembre

166



Collaboratrices et collaborateurs

61%-39%



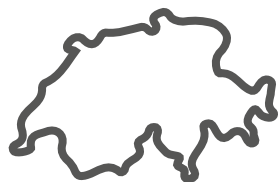
Proportion femmes-hommes
des collaborateurs

48



Territoire communal en km²

9



Naturalisations

7



Ancienneté moyenne du personnel
en années

3811



Diverses attestations délivrées

77



Marchés hebdomadaires

7205



Entrées au musée

20 132



Repas servis aux enfants (AES)

111



Manifestations

716



Chiens

18 628



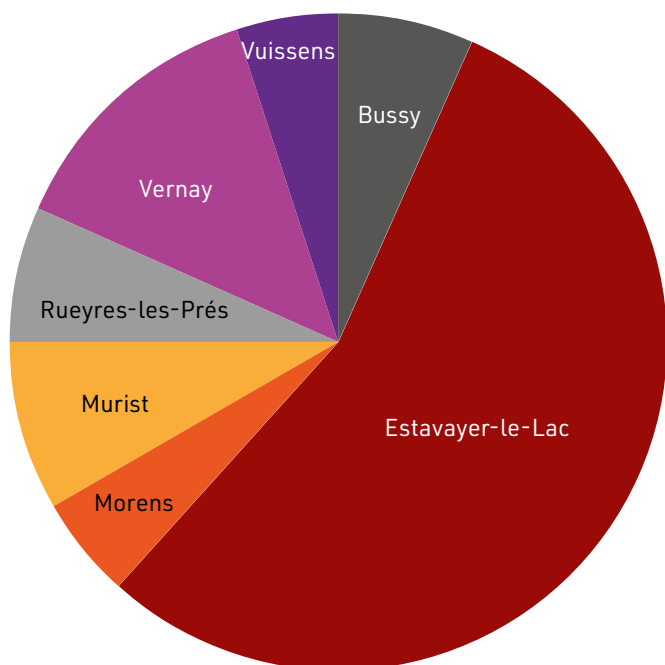
Plantes mises en place

1 Conseil général

1.1 Composition

La convention de fusion entre les Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens précise à son article 9 que, pour les législatures 2017-2021 et 2021-2026, le Conseil général est formé de 60 membres et que chaque ancienne Commune forme un cercle électoral avec la répartition suivante :

- Cercle électoral de Bussy : 4 membres ;
- Cercle électoral d'Estavayer-le-Lac : 33 membres ;
- Cercle électoral de Morens : 3 membres ;
- Cercle électoral de Murist : 5 membres ;
- Cercle électoral de Rueyres-les-Prés : 4 membres ;
- Cercle électoral de Vernay : 8 membres ;
- Cercle électoral de Vuissens : 3 membres.



La composition du Conseil général au 31 décembre 2023 est la suivante :

- **Groupe BMR** : Bally Nicolas, Berset Jean-Marc, Joye Pierre-Alain, Joye Stéphanie, Lenweiter Christophe, Lüthi Karine, Nardo Steve, Pillonel Fabrice, Singy François, Vésy Magali, Villadoniga Marie-Thérèse ;
- **Groupe PS – Les Vert.e.s** : Bersier Andréa, Bourqui Julie, Duc Christine, Glauser Yasmina, Hug Marie, Michel Sophie, Pythoud Siegrist Marie-Joëlle, Riedweg Gwennaëlle, Terrapon Lopez Muriel, Veluzat Martin ;
- **Groupe Le Centre** : Bulliard Anne-Marie, Catano José, Catillaz Axel, Catillaz Oriane, Julmy François, Loetscher Christian, Marmy Bruno, Meyer Loetscher Anne, Zanone Noé ;
- **Groupe Murist-Vuissens** : Barazzutti Adrien, Bugnon Cédric, Duruz Francis, Gassmann Cyrille, Jousson Patrick, Ménétrey Pierre, Noël Sébastien, Pillonel Gilles ;
- **Groupe Vernay** : Barras Françoise, Baudois Plancherel Ariane, Bonferroni Carlo, Chardonnens Roulin Joëlle, Duc Raphaël, Hirschi Matthias, Roulin Thierry, Tardy Jean-Michel ;
- **Groupe PLR** : Baechler Yvan, Bise Tom, Carrard Jérôme, Castaldi Conrad, Haenni Aurélie, Schmutz Nicolas ;
- **Groupe indépendant** : Baechler Nicolas, Borgognon Gilles, Giacomotti Nicolas, Pillonel Steve, Rey Alexandre ;
- **UDC** : Ceriani Lambert Marie-Claude, Lambert Romain, Zadory Michel.

+60
membres

20
commissions

6
séances

21-39



hommes-femmes

1.2 Mutations en 2023

Les mutations suivantes sont intervenues au sein du Conseil général en 2023 :

- M^{me} Marie Hug a remplacé M^{me} Rose-Marie Rodriguez en date du 11 avril 2023 (Groupe PS – Les Vert.e.s).
- M^{me} Oriane Catillaz a remplacé M. Dominic Catillaz en date du 1^{er} juin 2023 (Le Centre).
- M. Matthias Hirschi a remplacé M. Jean-Pierre Burri en date du 21 août 2023 (Groupe Vernay).
- M. Sébastien Noël a remplacé M. Julien Favre en date du 21 août 2023 (Groupe MuristVuissens).
- M^{me} Andréa Bersier a remplacé M. Viva Borko en date du 19 septembre 2023 (Groupe PS – Les Vert.e.s). M. Maurice Bourqui et M^{me} Lorène Mosengo Omba, dans l'ordre des viennent-ensuite, ont refusé leur élection.
- M. José Catano a remplacé M. Christophe Pillonel en date du 11 novembre 2023 (Le Centre). M. Lucas Butty, premier des viennent-ensuite, a refusé son élection.
- M. Adrien Barazzutti a remplacé M^{me} Elodie Calais en date du 21 décembre 2023 (Groupe Murist-Vuissens).

1.3 Commissions

De nombreuses commissions fonctionnent tout au long de l'année. Certaines sont internes au Conseil communal, d'autres mixtes, composées de conseil-

lers communaux et de conseillers généraux et d'autres encore sont composées de tiers. Il existe des commissions permanentes élues pour toute la durée de la législature et d'autres chargées d'étudier et de rendre un rapport sur un objet précis. Le Conseil communal remercie tous les membres des commissions pour leur engagement. La liste des commissions actives en 2023 au sein de la Commune est présentée ci-dessous :

- Bureau du Conseil général ;
- Commission culture et tourisme ;
- Commission d'aménagement du territoire ;
- Commission de bâtisse nouvelle usine eau potable ;
- Commission de durabilité ;
- Commission de l'aérodrome ;
- Commission de l'énergie ;
- Commission de la cohésion sociale ;
- Commission de la gestion des déchets ;
- Commission de révision du règlement relatif aux heures d'ouvertures des commerces ;
- Commission des bâtiments communaux ;
- Commission des bourgeois ;
- Commission financière des bourgeois
- Commission des naturalisations ;
- Commission des subsides aux sociétés locales ;
- Commission des structures ;
- Commission du personnel ;
- Commission du théâtre de la Prillaz ;
- Commission financière ;
- Commission de circulation et de mobilité ;
- Commission réseau sportif ;
- Conseil des parents ;
- Conseil des seniors.



1.4 Décisions prises

Le Conseil général a tenu six séances durant lesquelles il a traité les points suivants :

Séance du 15 février 2023

Séance annulée compte tenu du peu d'objets à présenter.

Séance du 28 mars 2023 à la Prillaz / 55 conseillers généraux présents

Présidence : Cyrille Gassmann

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Nicolas Giacomotti, Groupe indépendant, à la présidence du Conseil général pour 2023 par 52 voix.
4. Elu M^{me} Sophie Michel, Groupe PS-Les Vert.e.s à la vice-présidence du Conseil général pour 2023 par 54 voix.

5. Elu tacitement M^{me} Phyllis Pritchett de Martini du Groupe PLR à la Commission des naturalisations pour la période administrative.
6. Octroyé un crédit de travaux de CHF 23 400 000.00 TTC pour la rénovation du bâtiment historique du Sacré-Cœur à Estavayer-Le-Lac par 48 oui, 5 non et 2 abstentions.
7. Adopté les nouveaux statuts de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du District de la Broye par 54 oui et 1 abstention.
8. Adopté les nouveaux statuts de l'Association du GRAC : Groupement d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon à l'unanimité.
9. Approuvé les modifications partielles du règlement scolaire de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
10. Ratifié l'acte du 6 décembre 2022 portant sur un droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle RF 3380 du Registre foncier de la Commune d'Estavayer, secteur Estavayer-le-Lac, à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 680 000.00 pour l'implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED) au sein de l'Administration communale et pour l'accompagnement du projet sur 4 ans par 46 oui, 5 non et 4 abstentions.
12. Décidé du renvoi du crédit de travaux de CHF 198 000.00 TTC pour la création d'un parking de 56 places à la route des Lacustres à Estavayer-le-Lac par 50 oui, 4 non et 1 abstention.
13. Octroyé un crédit de travaux de CHF 847 000.00 TTC pour la mise en place d'un système de curage des conduites de prise d'eau au lac pour la production d'eau potable en lien avec le développement de la moule quagga à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
14. Octroyé un crédit d'étude de CHF 48 000.00 TTC pour l'aménagement de la voie dédiée à la mobilité douce reliant la gare à la route de la Chapelle à Estavayer-le-Lac par 45 oui, 4 non et 5 abstentions (un conseiller général récusé)
15. Divers.

Séance du 23 mai 2023 à la Prillaz / 57 conseillers généraux présents

Présidence : Nicolas Giacomotti

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M. Martin Veluzat du Groupe PS-Les Vert.e.s au Bureau du Conseil général pour la période administrative.





Séance du 28 juin 2023 à la Prillaz / 51 conseillers généraux présents

Présidence : Nicolas Giacomotti

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M^{me} Oriane Catillaz du Groupe Le Centre comme membre suppléant au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
4. Approuvé les comptes et le rapport de gestion spécifique aux comptes 2022 à l'unanimité.
5. Approuvé le postulat déposé par le Groupe Murist-Vuissens avec comme sujet « Besoins d'infrastructures notamment des vestiaires pour le centre sportif du village de Murist » à l'unanimité.
6. Approuvé la révision totale du règlement général de police de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 350 000.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football du FC Montbrelloz à Forel à l'unanimité.
8. Divers.

4. Elu tacitement M. Nicolas Baechler du Groupe indépendant comme membre suppléant au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
5. Elu tacitement M^{me} Marie Hug du Groupe PS-Les Vert.e.s à la Commission financière pour la période administrative.
6. Octroyé un crédit de travaux de CHF 1 550 000.00 TTC pour l'agrandissement de l'école primaire de Murist à l'unanimité (un conseiller général récusé).
7. Renvoyé l'octroi d'une délégation de compétence pour la signature d'un droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle RF 3469, sise à Estavayer-le-Lac et l'octroi d'un crédit d'investissement maximum de CHF 2 500 000.00 pour un parking public, lié au nombre de places de parc, par 31 oui, 22 non et 2 abstentions (deux conseillers généraux récusés).
8. Octroyé une délégation de compétence au Conseil communal pour l'acquisition à terme (2027) du site de l'EMS « Les Mouettes » par 52 oui, 2 non et 3 abstentions.
9. Octroyé une délégation de compétence pour la signature de droits distincts et permanents (DDP) avec l'entreprise ORE SA selon les termes du contrat-cadre annexé au message, dans l'objectif du développement du campus industriel de la zone Plein Sud par 38 oui, 18 non et 1 abstention.
10. Divers.

Séance du 14 septembre 2023 à la Prillaz / 57 conseillers généraux présents

Présidence : Nicolas Giacomotti

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 28 juin 2023 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M. Carlo Bonferroni du Groupe Vernay comme membre à la Commission financière pour la période administrative.
4. Elu tacitement M^{me} Marie-Joëlle Pythoud Siegrist du Groupe PS-Les Vert.e.s comme membre à la Commission des naturalisations pour la période administrative.
5. Octroyé un crédit de CHF 203 000.00 TTC pour le déplacement d'une conduite d'eau potable et pour la pose d'un tube pour la fibre optique communale sur le chemin du Moulin à Estavayer-le-Lac dans le cadre du projet d'immeubles dans le secteur « GareCasino » à l'unanimité (deux conseillers généraux récusés).
6. Octroyé une délégation de compétence pour la signature d'un droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle RF 3469, sise à Estavayer-le-Lac et octroyé un crédit d'investissement maximum de CHF 2 500 000.00 pour un parking public, lié

- au nombre de places de parc par 52 oui, 2 non et 1 abstention (deux conseillers généraux récusés).
7. Octroyé un crédit additionnel de CHF 82 012.65 TTC pour l'étude de la planification de la zone d'activités de Plein Sud à l'unanimité.
 8. Octroyé une délégation de compétence au Conseil communal pour la réalisation en tant que maître d'ouvrage des travaux d'un montant de CHF 677 000.00 TTC pour l'aménagement d'un carrefour à la route de Tousvents à Estavayer-le-Lac par 55 oui et 2 abstentions.
 9. Divers.

Séance du 2 novembre 2023 à la Prillaz / 51 conseillers généraux présents

Présidence : Nicolas Giacomotti

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023 par 50 oui et 1 abstention.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Octroyé un crédit de CHF 542 000.00 TTC pour les équipements des parcelles dans le secteur « GareCasino » par 50 oui et 1 abstention.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 310 000.00 TTC pour le renouvellement des serveurs informatiques, la migration Oracle 12 s / Oracle 19, la mise à jour des programmes, l'interface de réservations pour les salles de réunions et l'achat de matériel informatique à l'unanimité.
5. Divers.

Séance du 20 décembre 2023 à la Prillaz / 57 conseillers généraux présents

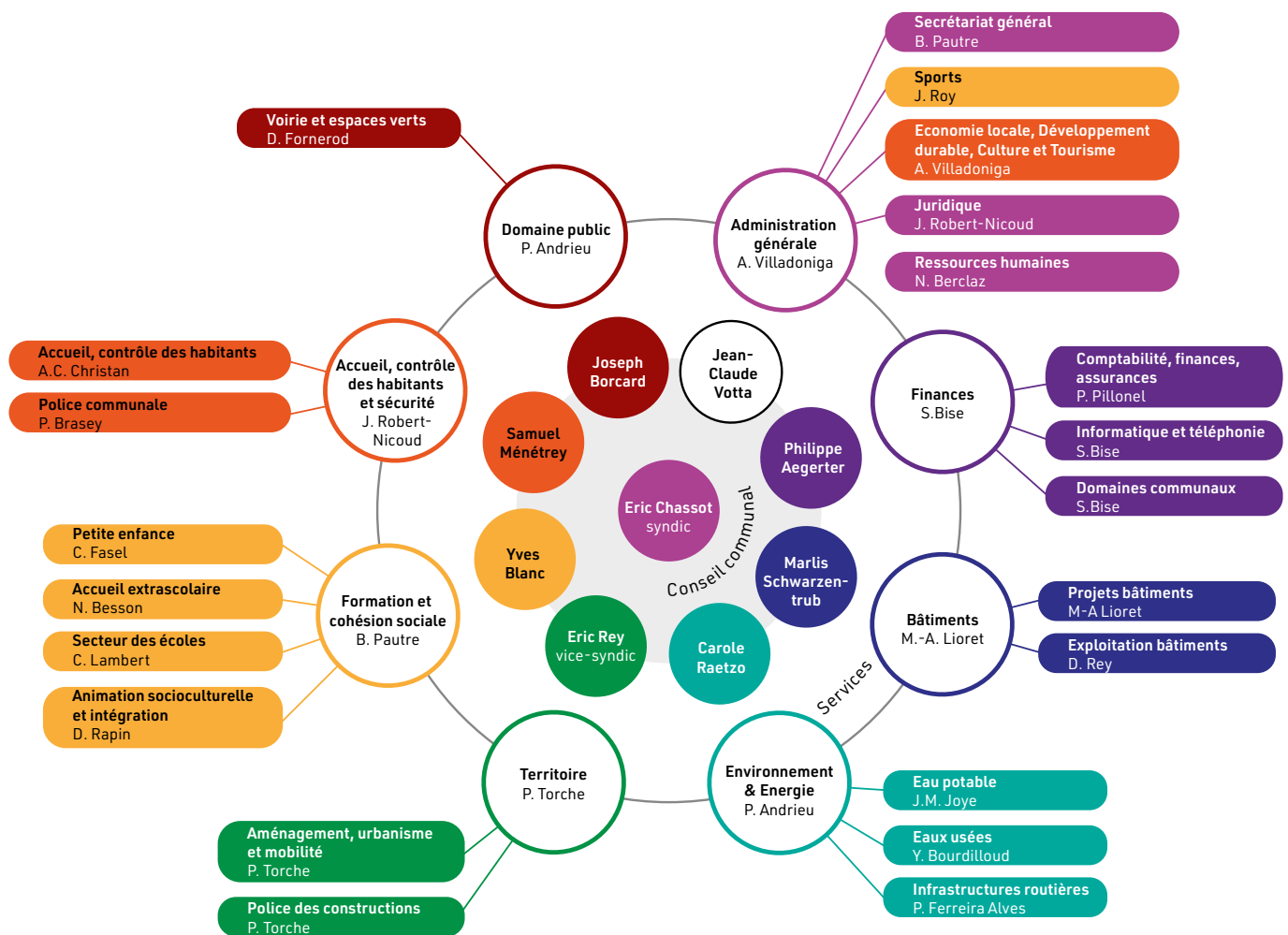
Présidence : Nicolas Giacomotti

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2023 à l'unanimité
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M^{me} Anne Meyer Loetscher du Groupe Le Centre comme membre à la Commission des subsides pour la période administrative.
4. Elu tacitement M^{me} Oriane Catillaz du Groupe Le Centre comme membre à la Commission de l'énergie pour la période administrative.
5. Accepté le budget 2024 du compte de résultats par 48 oui et 9 non et le budget des investissements 2024 par 52 oui, 4 non et 1 abstention.
6. Octroyé un crédit de CHF 51 100.00 TTC pour l'étude de la faisabilité d'un centre sportif aquatique sur le terrain « En Fontany » par 32 oui et 25 non.
7. Décidé du renvoi du postulat déposé par le Groupe PS-Les Vert.e.s demandant un rapport détaillé sur la qualité de l'eau de la Commune d'Estavayer par 55 oui et 1 abstention (1 conseiller général était absent de la salle au moment du vote).
8. Divers.

2 Conseil communal

La Composition du Conseil communal n'a pas subi de changement en 2023.

Sa composition est la suivante :



Le Conseil communal a maintenu sa présence mensuelle aux marchés hebdomadaires les premiers mercredis de chaque mois, entre avril et octobre pour aller à la rencontre des citoyens, aborder des sujets de préoccupation ou répondre à d'éventuelles interrogations sur la vie politique communale.

A l'automne, une demande de moratoire sur les projets de construction de la Commune a été déposée par un groupe de citoyens. L'objectif de cette demande était de temporiser, notamment le développement du quartier du Champ de Lune, les constructions à venir. Une délégation de ce groupe a été reçue par M. le

Syndic afin d'expliquer les contours des futurs quartiers, les investissements scolaires effectués pour accueillir les nouveaux habitants ainsi que les projets d'infrastructures à venir.

Le Conseil communal s'est donné le temps d'une réflexion en septembre 2023 avec les membres de l'encadrement pour un exercice collaboratif afin de revoir et améliorer le mode de fonctionnement et la gouvernance communale. Ceci s'est déroulé avec un accompagnement externe, sur plusieurs journées avec une analyse des 5 domaines suivants :

1. Alignement des priorités
2. Développement des compétences collectives
3. Méthodes de travail et processus
4. Gestion des erreurs
5. Charge mentale et pression psychologique

5 axes de travail ont été identifiés et confirmés afin de contribuer à l'amélioration du mode de fonctionnement et de la gouvernance communale :

1. Piloter les orientations stratégiques en fonction du plan de législature défini afin de définir les priorités
2. Créer une fonction de « Project Management Office » PMO pour améliorer la visibilité des projets/intentions/actions à mener, des équipes impliquées, du responsable du projet et du temps nécessaire
3. Développer une stratégie de communication uniforme et collégiale de la vision et des actions du Conseil communal.
4. Développer une culture du feedback afin de faciliter les interactions dans l'organisation, dans le respect des rôles et des compétences de chacun.
5. Gérer économiquement les Dicastères en considération des finances communales et en implémentant un processus performant de fixation d'objectifs à la revue annuelle d'activité pour chaque employé communal.

Le travail sur ces différents axes a démarré en fin d'année 2023 et se poursuivra en 2024.

De gauche à droite en haut : Lionel Conus, Philippe Aegerter, Samuel Ménétrety, Yves Blanc, Joseph Borcard, Brigitte Pautre.

De gauche à droite en bas : Eric Rey, Eric Chassot, Marlis Schwarzentrub, Carole Raetzo, Jean-Claude Votta.

Lionel Conus jusqu'au 31.03.2023.

Manque : Armand Villadoniga depuis le 01.04.2023



Durant le mois de décembre, les Autorités ont également animé un chalet itinérant dans les différents villages de la Commune, offrant thé aux épices ou vin chaud, afin de célébrer une année forte en engagements politiques et citoyens.

Pour terminer, le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et pour l'important travail effectué cette nouvelle année. Il remercie également tous les acteurs de la Commune qui s'engagent au quotidien pour la faire vivre et rayonner, que ce soit au niveau politique, sportif, culturel, économique ou en œuvrant comme bénévoles dans différentes associations et manifestations.

2.1 Naturalisations

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

La Commission communale des naturalisations a été nommée par le Conseil général. Elle est composée de 5 membres du Conseil général et 2 membres externes.

En 2023, la Commission des naturalisations s'est réunie à 5 reprises pour l'examen de 11 demandes de naturalisation. Après les auditions, la Commission a préavisé positivement 9 dossiers, 1 dossier a été suspendu pour 6 mois et 1 dossier a été refusé.

Suite aux auditions des candidat-e-s, le Conseil communal a décidé de suivre les préavis de la Commission des naturalisations et a octroyé le droit de cité à 10 personnes, dont 1 mineur.

Etat de la situation en 2023 :

Nombre de séances	Nombre de dossiers traités	Nombre de dossiers en naturalisation facilitée	Nombre de dossiers en naturalisation ordinaire
5	11	7	4

9



préavis positifs

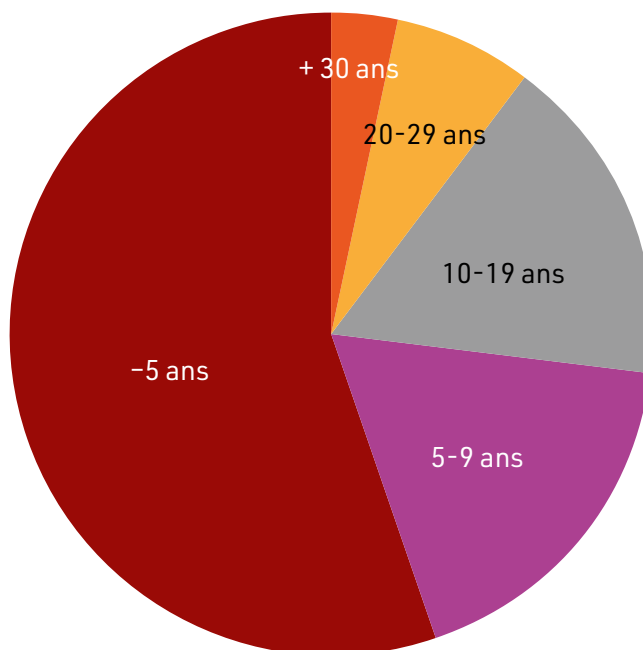
Employés communaux

- Age moyen : 44 ans
- Nombre d'hommes : 68, soit 39.08 %
- Nombre de femmes : 106, soit 60.92 %

Ancienneté moyenne : 7 ans

Ancienneté, répartition nombre de personnes :

- + 30 ans (1993) 6
- 20-29 ans (2003-1994) 12
- 10-19 ans (2013-2004) 29
- 5-9 ans (2018-2014) 31
- -5 ans (2019) 96



44

âge moyen

68

hommes

106

femmes

3 Administration générale

Direction : Eric Chassot, syndic

Suppléant : Eric Rey, Vice syndic

Chef de Service : Lionel Conus (jusqu'au 31 mars 2023) puis Armand Villadoniga

Dotation : 8 EPT

3.1 Secrétariat général

Le Secrétariat général, doté de 2.9 EPT est en charge de différentes tâches. En premier lieu, il est le cœur de l'administration communale et la plaque tournante de toutes les informations entrantes et sortantes de la Commune. Le Secteur collabore avec tous les Services et Secteurs de la Commune afin de les aider à atteindre les buts fixés par le Conseil communal dans son programme de législation.

Le Secteur veille à la bonne préparation et au suivi des séances du Conseil communal et du Conseil technique et administratif qui se fait sous forme numérique, permettant un accès à distance aux conseillers communaux. Il gère aussi l'agenda du Conseil communal et de ses conseillers.

Le Secrétariat général est en charge de la bonne conservation des documents et gère les archives (physiques et numériques). Actuellement, les archives de la Commune sont stockées sur différents sites et l'idéal serait de les regrouper en un seul endroit. Différents projets pour la création d'un local d'archives ont été lancés, mais sans succès pour l'instant.

Le Secteur est responsable de la communication de l'information via divers canaux dont le site internet qui est mis à jour quasi quotidiennement, les réseaux sociaux et surtout le Journal communal. Ce dernier paraît quatre fois par année et est distribué en tous-ménages dans toute la Commune (tirage en 5250 exemplaires).

Lorsque cela est nécessaire, le Secteur est responsable de la rédaction des communications du Conseil communal au Conseil général. Ce travail se fait principalement en interne mais peut bénéficier, ponctuellement de l'aide de services externes pour des expertises plus poussées ou tout simplement pour du travail de mise en page (bilan de mi-législature ou rapport d'activités).

Le Secteur veille à l'organisation des réceptions officielles du Conseil communal dont l'envoi, le suivi et la coordination des invitations de la rencontre annuelle entre le Conseil communal et les Autorités supérieures broyardes en conviant M^{me} la Conseillère d'Etat Sylvie

Bonvin Sansonnens, M^{me} la Conseillère nationale Valérie Piller Carrard, M. le Préfet Nicolas Kilchoer et tous les député-e-s broyard-e-s. Différentes rencontres avec les communes voisines sont régulièrement organisées.

Différents autres rendez-vous jalonnent l'année dont la rencontre des entreprises, où les partenaires commerciaux de la Commune (650 invitations envoyées) se rencontrent pour recevoir des informations officielles du Conseil communal et partager des informations moins formelles autour d'un lunch. D'autres réceptions se font chaque année comme l'accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes (478) et des nouvelles personnes naturalisées (37), la réception des jeunes qui fêtent leur majorité civique (103). Le Secteur aide à l'organisation du repas des aîné-e-s par l'envoi et la gestion des 1600 invitations. La manifestation du 1^{er} août est également organisée par le Secrétariat général, en collaboration avec d'autres Services de la Commune.

Conformément à la loi sur les Communes, la Bourgeoisie est gérée, contre rétribution, par la Commune. Le Secrétariat général est en charge de son secrétariat, de ses affaires courantes et de convoquer, deux fois par année, les 1350 bourgeois-e-s de la Commune.

5410



invitations envoyées

891



arrivées

738



départs

3.2 Contrôle des habitants

Le Secteur de l'accueil – contrôle des habitants est composé de trois collaboratrices à 100 % et d'un apprenti de 1^{re} année. Ce Secteur représente la porte d'entrée de la Commune. Une multitude de demandes y sont gérées dans le cadre de l'accueil au guichet et au téléphone ainsi que la distribution du courrier entrant aux Secteurs / Services concernés.

Le Secteur gère également la location des salles communales au nombre de 20 (exemple : Prillaz, Amarante, salles polyvalentes de Murist, de Rueyres-les-Prés, abris PC, etc.). Ces salles sont louées ponctuellement pour différentes sortes d'activités telles que mariages, anniversaires, comités ou d'autres événements sportifs. Des locations répétitives (contrats à l'année) sont également possibles.

Au niveau du contrôle des habitants, le Secteur gère :

- les arrivées, départs, changements d'adresse à l'intérieur de la Commune ;
- les naissances et décès ;
- les actes en rapport avec l'état civil (naturalisations, mariages, divorces, etc.) ;
- les renseignements divers au sujet des adresses ;
- la délivrance de différentes attestations ;
- la tenue du registre électoral (votations-élections) ;
- le contrôle des signatures lors d'initiatives ou référendums ;
- la commande des cartes d'identité ;
- la gestion des chiens.

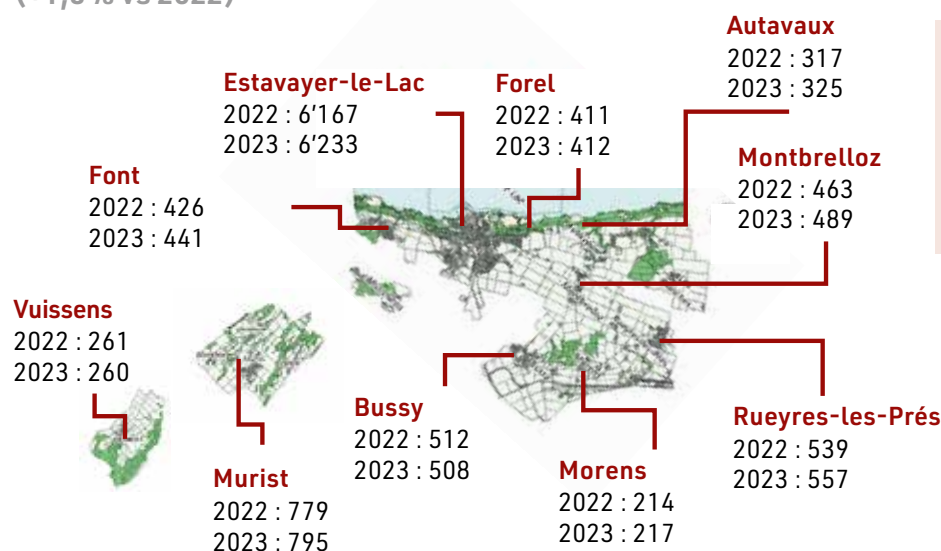
3.2.1 Chiffres

La population légale de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2023 est de 10 237 habitants pour 6335 électeurs, alors que le nombre de la population en domicile secondaire est de 94 personnes.

L'année 2023 a enregistré 891 arrivées, 738 départs, 93 naissances et 82 décès.

- **Actes en rapport à l'état civil** : 287 (mariages, divorces, naturalisations, changement de nationalité, de nom, d'état civil, de sexe, etc.)
- **Actes en rapport à Symic** : 1678 (tout ce qui touche les personnes de nationalité étrangère : attribution de permis, changement de permis, prolongation de permis, correction de permis, etc.)
- **Délivrance de différentes attestations** : 3811 (attestations de domicile, d'établissement, avis d'arrivée, avis de départ, lettres majorité, avis DFAE, certificats de vie, fiches habitant, etc.)
- **Contrôle des signatures lors initiatives et référendums** : Nombre de listes contrôlées : 277 dont 2142 signatures valables, 421 signatures non valables
- **Cartes d'identité** : 240
- **Nombre de chiens** au 31.12.2023 : 716
- **Age moyen du Conseil général** : 47.31

Estavayer, 10 237 habitants à fin 2023
(+1,6% vs 2022)

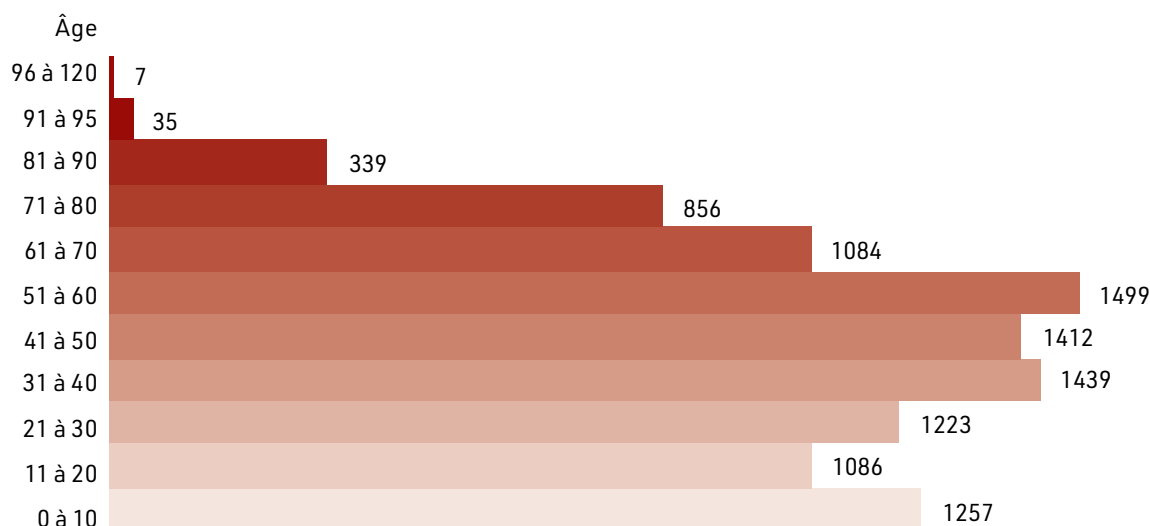


Répartition des âges [%]

Estavayer / Canton de Fribourg / Suisse

0-19 ans :	26 / 22 / 20
20-64 ans :	59 / 62 / 61
65 et plus :	15 / 16 / 19

Pyramide des âges au 31.12.2023



3.3 Ressources humaines

La Commune d'Estavayer compte, au 31 décembre 2023, 174 salarié-e-s, dont 14 apprenti-e-s et stagiaires. Comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Nombre de personnes et équivalents plein temps par Secteur					
Secteurs	Nombre	Nombre par secteur	EPT	EPT par secteur	Apprenti-e-s et stagiaires
<i>Administration générale</i>	17.00		13.60		1.00
<i>Juriste</i>		1.00		0.70	
<i>Secrétariat (Chef de Service, Cheffe de Secteur, secrétaires, coordinateur culturel et déléguée au commerce local)</i>		6.00		4.10	
<i>Accueil, contrôle des habitants</i>		3.00		3.00	
<i>Police communale</i>		5.00		4.40	
<i>Ressources humaines</i>		2.00		1.40	
<i>Finances</i>	8.00	8.00	5.90	5.90	1.00
<i>Eaux et domaine public</i>	36.00		32.00		2.00
<i>Chef de Service</i>		1.00		1.00	
<i>Secrétaires</i>		3.00		2.30	
<i>Eau potable</i>		4.00		4.00	
<i>Eaux usées</i>		5.00		4.80	
<i>Infrastructure routière</i>		3.00		3.00	
<i>Voirie</i>		11.00		8.20	
<i>Espaces verts</i>		9.00		8.70	

166



salariés

14



apprentis/
stagiaires

Nombre de personnes et équivalents plein temps par Secteur					
Secteurs	Nombre	Nombre par secteur	EPT	EPT par secteur	Apprenti-e-s et stagiaires
Bâtiments	16.00		9.00		
Chef de Service		1.00		1.00	
Secrétaire		1.00		0.50	
Projets bâtiments		1.00		1.00	
Exploitations bâtiments (sans la responsable pool cantinière)		13.00		6.50	
Territoire	6.00		4.90		1.00
Aménagement et urbanisme		3.00		2.50	
Constructions		3.00		2.40	
Formation, Sports et Cohésion sociale	45.00		25.94		9.00
Petite enfance		16.00		10.90	6.00
Accueil extra-scolaire		14.00		7.39	3.00
Sports		5.00		2.80	
Animation socioculturelle et intégration ; Estasympa		5.00		3.50	
Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles		2.00		0.60	
Ecoles		3.00		1.05	
Autres	38.00				
<i>Autres (hors organigramme : pool)</i>		16.00			
<i>Autres (hors organigramme : aide animateurs-trices, responsable pool cantinière, huissiers et musée)</i>		11.00			
<i>Autres (hors organigramme : train)</i>		7.00			
<i>Autres (Remplacements et temporaires)</i>		4.00			
Total	166.00	166.00	91.34	91.34	14.00

A relever que l'effectif total se monte à 174 personnes contrairement aux chiffres indiqués ci-dessus. Il y a dans les effectifs, 8 personnes qui travaillent dans 2 secteurs.

Dans le graphique, ci-dessus, vous pouvez remarquer la répartition des groupes d'âges en fonction du genre, la part de collaboratrices restant toujours bien plus élevée que celle des collaborateurs masculins.

Pour rappel, les chiffres des entrées et sorties des contrats de durée indéterminée permettent d'établir le taux de turnover en % sur l'année. Un taux de turnover supérieur à 15 % est considéré comme élevé, un taux inférieur à 5 % est considéré comme bas. Le très fort taux de turnover de 2023 peut en partie être expliqué par les arrivées et départs au sein des groupes de remplacement de la Crèche et de l'Accueil extrascolaire.

3.3.1 Changements structurels

Suite au départ de l'ancien secrétaire général, il y a eu des modifications de l'organigramme concernant la répartition des Secteurs. En effet, les Secteurs de la police communale et de l'accueil et contrôle des habitants sont désormais un service dirigé par le juriste. Le Service « formation, sports et cohésion sociale » a été quelque peu modifié avec le Secteur des Sports qui se rattache au Service de l'administration générale, les autres Secteurs étant désormais avec comme cheffe de Service la secrétaire générale adjointe. Les autres Services n'ont pas subi de modification.

3.3.2 Santé et Sécurité au travail

Cette année à nouveau, dans le cadre de la santé et sécurité au travail de nombreuses formations ont été proposées. Une formation plus conséquente, d'une durée d'une demi-journée a été mise en place pour tous les membres du personnel, il s'agissait de la prévention du mobbing, du harcèlement et la gestion de conflits.

3.4 Commission du personnel

La Commission du personnel est composée de (état au 31 décembre 2023) :

- Anne-Katja Nardo, présidente de la Commission (Secteur du secrétariat général) ;
- Antoinette Vonnez, secrétaire (Service du territoire) ;
- Marie-Claude Moret, membre (Secrétariat des écoles) ;
- Frédéric Schinz, membre (Secteur des infrastructures routières) ;
- Cátia Gomes, membre (Secteur de l'accueil extra-scolaire) ;
- Mélanie Arijon, membre (Service des finances)
- Alain Borgognon, membre (Secteur des bâtiments).

En 2023, la Commission du personnel a eu le plaisir de pouvoir organiser les événements suivants :

- La soirée famille / pétanque à Forel en août 2023 ;
- Le souper du personnel à la salle de la Prillaz, le 7 décembre 2023.

En outre, elle a pu mettre en place les actions / offres suivantes :

- La livraison de paniers de fruits dans tous les secteurs / services ;
- L'achat de 2 abonnements de théâtre à la Prillaz et 2 abonnements à l'Azimut mis à disposition du personnel durant la saison 2022-2023 ;
- L'organisation de l'Assemblée générale du personnel en mars 2023 ;
- La mise à disposition gratuitement de 70 cartes journalières LMN pour le personnel.

Les rôles de la Commission sont les suivants :

- Etablir un dialogue entre le Conseil communal et l'ensemble du personnel ;
- Relayer les préoccupations des collaborateurs auprès de l'autorité compétente ;
- Favoriser les bonnes relations entre le personnel et les supérieurs hiérarchiques ;
- Organiser des événements fédérateurs ;
- Etre à l'écoute et prendre en compte les besoins des collaborateurs et les problèmes de fonctionnement interne, en accompagnant, aidant, aiguillant ;
- Défendre et faire valoir les intérêts du personnel et examiner les problèmes liés aux conditions de travail en vue de les améliorer ;
- Recueillir et diffuser les informations aux collaborateurs ou au Conseil communal ;
- Etre consultée par le Conseil communal pour toutes modifications relatives au règlement du personnel et son règlement d'exécution.

7



membres

4 Finances

Direction : Philippe Aegerter

Suppléant : Jean-Claude Votta

Cheffe de Service : Sylvie Bise
(depuis le 1^{er} août 2023)

Dotation : 5,90 EPT

4.1 Introduction

L'année 2023 n'a pas été un long fleuve tranquille ! En effet, fin février, le chef du Service des finances devait interrompre son activité en raison de soucis de santé. Or, le Service des finances a des échéances légales et ne pas les respecter n'est pas sans conséquences politiques. Le Conseil communal soumet chaque année les comptes à l'approbation du Conseil général dans les cinq mois qui suivent la fin de l'exercice et le budget est décidé par le Conseil général jusqu'au 31 décembre qui précède l'exercice comptable. Et la mauvaise surprise fut de constater que les suppléances du personnel n'étaient pas vraiment organisées pour mener ces travaux à bien et dans les délais.

Cette situation a contraint le Conseil communal à trouver rapidement un remplaçant connaissant les dispositions financières communales, les nouvelles normes comptables MCH2 et surtout être disponible en mars déjà. C'est M. Pierre Spielmann, ancien administrateur des finances de la Ville de Morat qui a accepté de nous aider à réaliser le bouclage des comptes 2022. Il faut souligner que les collaboratrices du Service des finances, très compétentes dans leur secteur respectif, n'ont pas hésité à retrousser les manches et à s'investir aux côtés de M. Spielmann. C'est ainsi que nous avons présenté les comptes 2022 en juin après une dérogation d'un mois accordée par le Service des Communes et le Préfet.

Dès le 1^{er} août, nous avons engagé une nouvelle cheffe du Service des finances ; cette nomination s'est faite à l'interne, le dossier de M^{me} Sylvie Bise étant nettement supérieur à celui des autres candidats ayant répondu à notre annonce.

Très rapidement, M^{me} Bise a pris le Service en main, avec la collaboration spontanée de ses collègues. Avec des appuis ponctuels de M. Spielmann, le Service des finances a construit le budget 2024 et l'a présenté à la Commission financière dans les délais ; il a été adopté par le Conseil général en décembre.

Sur le plan politique, le Conseil communal et la Commission financière se rencontrent 1-2 fois par année pour évoquer la planification financière de la Commune et la priorisation des investissements. La cheffe du Service participe à ces réunions.

4.2 Personnel du Service des finances

5.9 Equivalents plein-temps (EPT)

- 1 cheffe de Service
- 1 cheffe de Secteur
- 7 secrétaires-comptables
- + 1 apprentie

25 200



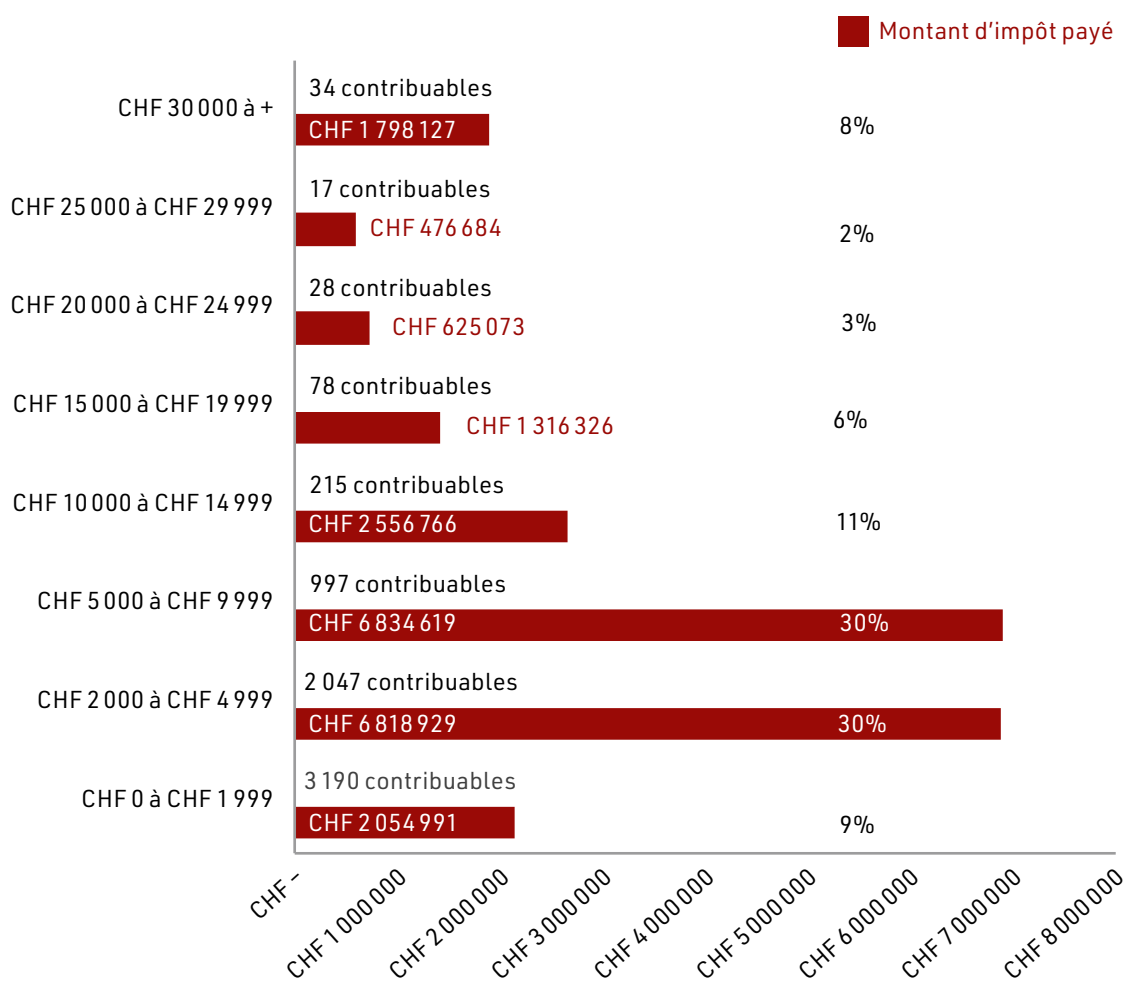
nombre de factures

CHF 25 578 088



Impôts ordinaires

Statistiques des impôts des personnes physiques – année fiscale 2021



4.3 Principales ressources financières de la Commune d'Estavayer

Impôts ordinaires

CHF 25 578 088

- Personnes physiques => revenu, fortune, à la source CHF 24 199 619 95 %
- Personnes morales => bénéfice, capital CHF 1 378 468 5 %

Contributions immobilières

CHF 3 433 374

Impôts spéciaux

CHF 2 671 769

- Les gains immobiliers et plus-value, les mutations immobilières, les successions et donations, les appareils de distribution, les chiens

4.4 Le travail du Service des finances en 2023 représente



25 200 factures débiteurs (contributions immobilières, déchets, non-pompier, chiens, eau / épuration, accueil extra-scolaire, devoirs surveillés, crèche, baux à loyer, baux à ferme, location de salles, DDP, amarrage, hivernage, jeux / app.distributeurs, permis de construire

5864 demandes d'acomptes d'impôts

7342 bordereaux et rectificatifs d'impôts

2965 1^{ers} rappels

967 2^{es} rappels

674 réquisitions de poursuite

284 actes de défauts de biens

7038 factures créanciers

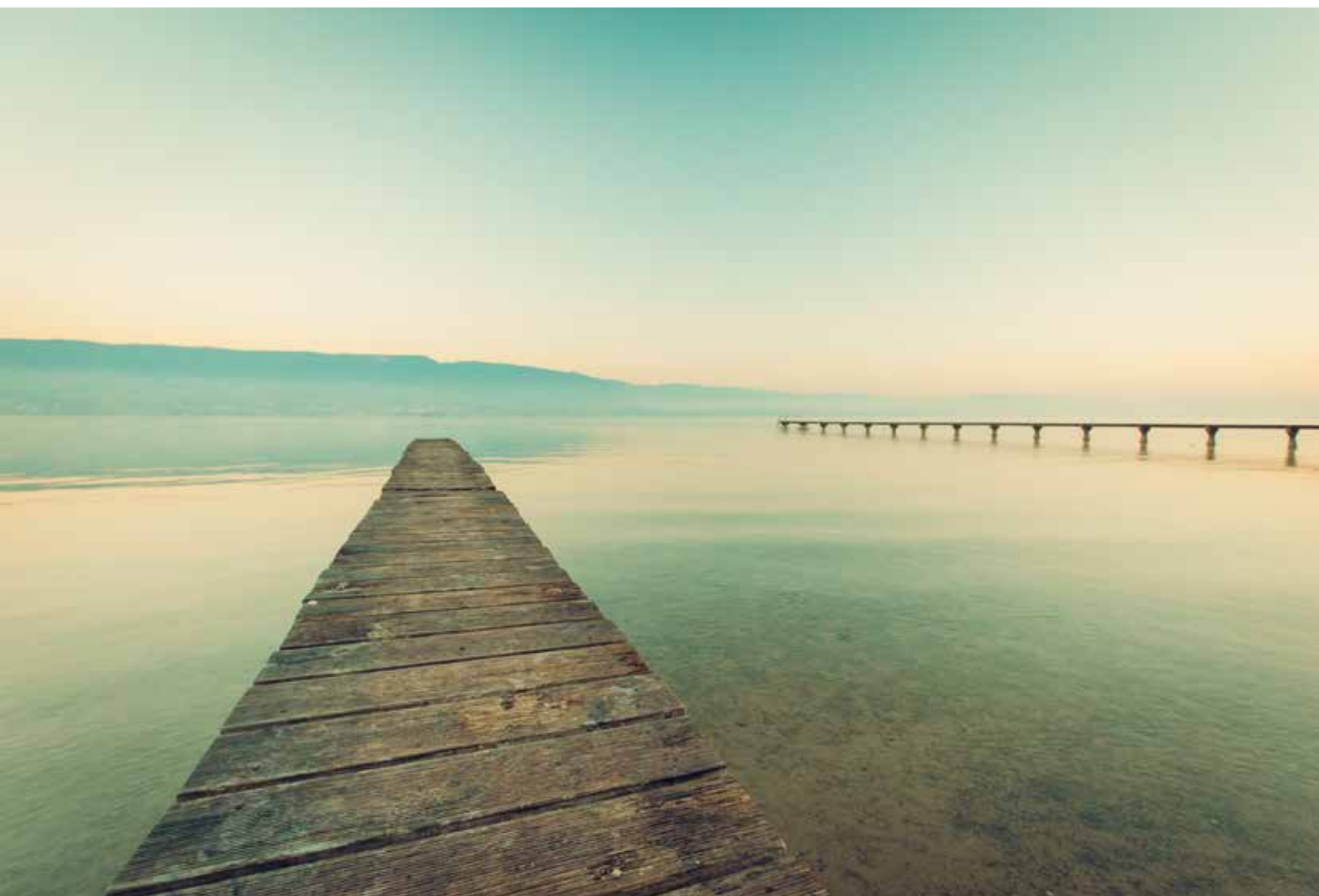
50 baux à loyer

65 parcelles en fermage

108 DDP (Droit Distinct Permanent) soit 44 966 m²

90 chalets en DDP de l'Etat de Fribourg

De plus, il faut y ajouter la gestion des salaires et charges sociales, liquidités, emprunts, prêts, subsides aux sociétés locales, investissements, amortissements, sinistres, agence AVS, informatique, téléphonie et diverses tâches administratives.



5 Formation, sports et cohésion sociale

Direction : Yves Blanc

Suppléant : Samuel Ménétreay

Cheffe de Service Formation et Cohésion sociale : Brigitte Pautre (depuis le 1^{er} avril 2023)

Chef de Service Sports : Armand Villadoniga (depuis le 1^{er} avril 2023)

Dotation : 25,94 EPT + pool de 24 personnes (AES, cantinières)

5.1 Introduction

Le Dicastère dont j'ai la charge (5 secteurs) vous accompagne tout au long de votre vie par le biais de ses différents secteurs.

Grâce à des collaborateurs-trices avisé-e-s et professionnel-le-s, vous êtes guidés de votre petite enfance à la retraite.

Leur travail nous a permis de finaliser des projets dont certains ont commencé il y a plus de 10 ans et de développer des concepts qui prendront place dans les nombreuses offres de la commune.

J'adresse un grand merci à toutes ces personnes qui travaillent à améliorer le bien-être de la population.

5.2 Crèche

Cette année 2023 a été marquée par des changements significatifs avec l'arrivée de M^{me} Fasel. Dans le but de poursuivre le travail entrepris par M^{me} Cudré pour répondre aux besoins des familles de la Commune d'Estavayer et aux normes cantonales, nous avons mis en place plusieurs ajustements organisationnels. Ces changements visaient à garantir un environnement chaleureux, sécurisant et propice au bien-être des enfants.

En effet, nous avons nommé trois responsables de groupes et constitué des équipes stables pour chaque groupe, afin d'assurer une collaboration optimale avec les familles et de garantir aux enfants une sécurité affective.

5.2.1 Les activités

Nous avons proposé une variété d'activités stimulantes et éducatives, adaptées à chaque groupe d'âge. Cela comprenait des ateliers créatifs, des jeux sensoriels et des moments d'exploration en plein air pour favoriser le développement physique et cognitif des enfants.

Notre potager a continué à se développer en collaboration avec le Secteur des espaces verts. Les enfants des groupes les plus âgés ont eu l'occasion de profiter des talents de M^{me} Plancherel pour un maquillage d'Halloween adorable, tandis que nos futurs écoliers ont apprécié une sortie en bateau jusqu'à Neuchâtel, où ils ont pu pique-niquer, déguster une glace avant de revenir à Estavayer.

Nous avons encouragé la participation des familles à travers des événements spéciaux tels que la fête d'été et la fête de Noël, ainsi que lors des réunions avec les parents lors des changements de groupe.

5.2.2 L'équipe éducative

Au mois de décembre 2023, l'équipe éducative se composait de :

- 1 directrice ;
- 3 éducatrice responsable de groupe,
- 2 éducatrice ES ;
- 4 assistantes socio-éducatives ;
- 5 auxiliaires de crèche ;
- 4 apprentis ;
- 2 stagiaires.

5.2.3 Les chiffres

Somme de QTE prestation				
Mois	1/2 jours présence a.-midi	1/2 jours présence matin	Repas pris	Total général
Janvier	538	582	528	1 648
Février	573	629	561	17 631
Mars	723	802	711	2 236
Avril	496	533	470	1 499
Mai	653	715	606	1 974
Juin	639	703	604	1 946
Juillet	404	429	372	1 205
Août	283	307	269	859
Septembre	588	621	556	1 765
Octobre	575	609	530	1 714
Novembre	643	692	606	1 941
Décembre	437	472	426	13 351
Total général	6552	7094	6239	19885

5.3 AES

5.3.1 Les activités

Au fil de l'année, de nombreuses activités quotidiennes sont proposées telles que des bricolages, des balades, de la pâtisserie, des activités motrices. Durant les périodes de vacances scolaires nous avons également pour habitude de proposer des activités sortant de l'ordinaire. Ainsi, les enfants ont eu le plaisir de naviguer sur le lac de Neuchâtel, de s'initier au golf urbain à Fribourg, de découvrir la poterie et le tissage ou encore de participer à un cours de danse. Les enfants de 8H ont également bénéficié d'une animation spécialement organisée pour eux : accueil autour d'un apéritif, souper avec deux menus à choix, concert privatif et disco.

240



enfants à l'AES

20 132



repas de midi servis

5.3.2 La pédagogie

Afin de proposer un accueil de qualité, un travail d'équipe est effectué afin d'améliorer nos pratiques. Cette année, nous avons mis en avant la participation et l'implication des enfants dans le quotidien de l'accueil. Les plus grands ont eu la possibilité de contribuer à l'aménagement d'une salle spécifique pour eux. Ils ont pu amener leurs idées de décorations, de mobiliers mais aussi les règles d'utilisation de cette salle. Ils également aidé à la mise en place de cette salle et sont maintenant responsables du respect de cet espace.

Une boîte à idée pour les goûters a également été mise en place. Les enfants peuvent y déposer des idées pour une collation qui leur ferait plaisir. Chaque semaine, un goûter proposé par les enfants est établi. Ce dernier est, dans la mesure du possible, préparé par l'équipe éducative avec l'aide des enfants. Les enfants se sont beaucoup investis dans ce projet et proposent des aliments raisonnables et variés pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

5.3.3 L'équipe éducative

Au 31 décembre, l'équipe de l'accueil extrascolaire se composait d'une cheffe de Secteur, une responsable adjointe, trois éducatrices de l'enfance, quatre assistantes socio-éducatives, deux intervenantes en accueil extrascolaire dont une qui effectue sa formation d'assistante socio-éducatrice en parallèle, quatre auxiliaires, dont deux en formation d'intervenante en accueil extrascolaire, deux apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, deux stagiaires de longue durée ainsi qu'une aide de cuisine.

Durant l'année plusieurs personnes ont effectué des formations continues notamment sur la communication non-violentes. D'autres personnes ont également effectué un refresh sur les gestes d'urgences chez les enfants. Enfin, une personne supplémentaire s'est formée afin de pouvoir suivre les apprenti-e-s. Les personnes ayant déjà effectué la formation de formateur en entreprise ont aussi eu la possibilité de compléter leurs connaissances en suivant des formations continues dans ce domaine afin d'accompagner, au mieux, les personnes en formation.

5.3.4 Les chiffres

Au 31 décembre 2023, 240 enfants fréquentaient l'aes :

- 137 enfants sur l'antenne principale d'Estavayer-le-Lac
- 54 enfants sur l'antenne de Rueyres-le-Prés
- 49 enfants sur l'antenne de Murist

Sur l'année 2023, ce ne sont pas moins de 20 132 repas de midis qui ont été servis aux enfants. Une grande partie de ces repas ont été confectionnés et livrés par la Rosière. Depuis août 2023, l'AES collabore également avec un nouveau prestataire de repas, JeCo qui confectionne les repas pour les enfants ayant des régimes particuliers, des intolérances ou des allergies. Ces repas représentent environ 10 % du total des repas servis. Une petite proportion des repas a également été préparée par l'équipe éducative et les enfants. Durant les vacances scolaires et selon le nombre d'enfants présents, nous profitons de réaliser les repas avec les enfants.

5.4 Ecoles

Actuellement, il y a 970 élèves qui sont répartis dans les divers bâtiments scolaires de la Commune.

Notre établissement scolaire Estavayer-Sévaz, est dirigé par Christophe Lambert et son adjointe Nathalie Chatton Bourqui. 102 enseignants encadrent les enfants y compris les enseignants spécialisés et ceux pour le sport. Nous avons également 3 AES / travailleurs sociaux.

Zone 1

Estavayer-le-Lac et Font 568 élèves

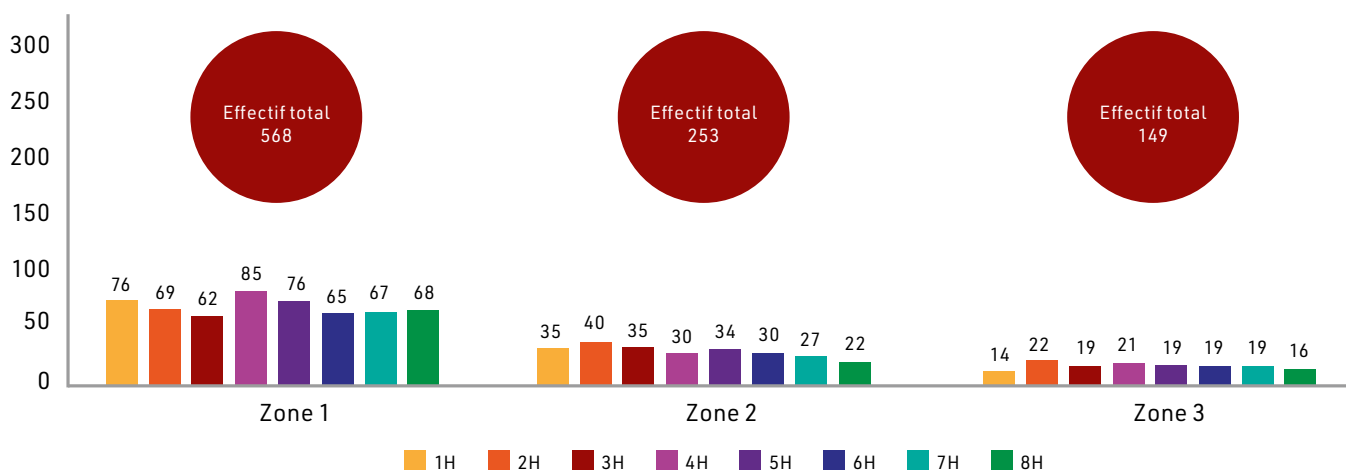
Zone 2

Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Vernay et Sévaz 253 élèves

Zone 3

Murist et Vuissens 149 élèves

Degrés par zone



Zone 1 – Estavayer-la-Lac et Font

5 bâtiments – 31 classes – 1 accueil extrascolaire

La Maison Griset et Motte-Châtel sont exclusivement dédiés aux écoles enfantines (1-2H, 147 élèves).

Les écoles de la route d'Yverdon, du Sacré-Cœur et de Font se répartissent les degrés de 3H à 8H pour 437 élèves.

Zone 2 – Montbrelloz et Rueyres-Les-Prés

2 bâtiments – 15 classes – 1 accueil extrascolaire

Les écoles de Montbrelloz et Rueyres-les-Prés abritent chacune tous les degrés de 1H à 8H. Montbrelloz à 1 classe enfantine (23 élèves) et 3 classes en double degré pour 52 élèves.

Rueyres-les-Prés à 3 classes enfantine (54 élèves) et 8 classes de 3H à 8H pour 130 élèves.

Zone 3 – Murist -Vuissens

1 bâtiment – 8 classes – 1 accueil extrascolaire

L'école de Murist englobe tous les degrés de 1H à 8H.

2 classes enfantines se répartissent 36 élèves et 113 élèves de 3H à 8H sont répartis dans 6 classes.



5.5 Sports

Le Secteur des sports s'emploie chaque jour à réaliser sa mission qui est de « fournir et promouvoir des prestations sportives comme vecteur de bien-être et d'émotions pour tous ». Pour cela, le Secteur travaille sur différents axes décrits dans les différents rapports d'activité au fil des années. Pour ce rapport d'activité, uniquement les changements et les nouveautés marquants de l'année 2023 sont décrits. Le secteur continue bien entendu d'assurer ses tâches et offres traditionnelles.

5.5.1 Nouveauté EPS (sport scolaire)

Depuis maintenant plusieurs années, pour chaque degré, les leçons d'éducation physique et sportive (EPS) hebdomadaires sont structurées en 5 périodes avec des thématiques définies par le plan d'étude romand (PER).

Jusqu'à l'année scolaire 23-24, les enseignants de sport se rendaient dans chaque classe pour donner des collaborations pédagogiques basées sur cette planification. Lors de l'année scolaire 23-24, le Secteur a choisi une nouvelle approche. Les enseignants de sport se rendent dans chaque classe à 6 reprises durant l'année afin de travailler sur des thématiques spécifiques qui vont du sport handicap, au parkour en passant par une introduction à la natation chez les 2H ou encore du judo et de l'escalade. Ces activités ont toujours lieu 2 semaines de suite.

Ce nouveau fonctionnement permet aux élèves et aux enseignant-e-s de découvrir de nouvelles thématiques sportives dans le but d'élargir leur horizon.

5.5.2 EPS Activité spéciale

En parallèle des leçons d'EPS hebdomadaires, les élèves participent à différentes activités spéciales gérées et organisées par les enseignants et le Secteur des sports. Les camps de ski pour les 6-7-8H en fait par exemple partie. Si à Grimentz les camps se sont déroulés sereinement, le manque de neige dans la station du Jaun où se sont déroulés 3 des 6 semaines de camp complique de plus en plus la tenue de ceux-ci. Si pour l'instant des solutions de secours ont été trouvées, cette situation soulève passablement de questionnement au sein du Secteur et de la direction de l'école primaire. Depuis 2 ans, un accent a commencé à être mis sur l'apprentissage du vélo avec la pérennisation de l'activité « bike control » et différents projets en cours de réflexion

5.5.3 Modules pumtrack

Pour permettre de poursuivre différents objectifs, le Secteur des sports s'est doté d'un petit parc de BMX et de trottinettes qui se déplacent de cour d'école en cour d'école avec les modules de pumtrack acquis par le Secteur il y a quelques années. Cette infrastructure mobile est installée temporairement, pour environ 3-4 mois, sur différents sites de la Commune. Cette offre amène l'activité physique vers la population au lieu que celle-ci doive se déplacer pour pratiquer son activité. C'est également une offre qui encourage le sport dit « sport non organisé » et les nouvelles disciplines sportives. Ces modules ont beaucoup de succès et la mise à disposition de BMX et de trottinettes permet à un nombre plus important d'enfants d'en profiter mais aussi de développer leur capacité de coordination et de compétence sur un vélo ce qui leur permettra également d'être plus en sécurité dans la circulation.



5.5.4 Basketball 3x3

La basketball 3x3 est une discipline montante et qui sera olympique pour la première fois à Paris en 2024. La Suisse possède 2 équipes élites dont celle de Fribourg 3x3 qui vise la présence aux jeux. Dans le cadre de leur préparation et pour la promotion de ce sport, un événement a été organisé à la fin du mois de juin sur la place Nova Friburgo. Au programme, entraînement public de l'équipe fribourgeoise puis tournoi amical pour les enfants de 12 à 14 ans coaché par l'équipe professionnelle.



5.5.5 Estabouge

Durant de nombreuses années un comité a organisé, au mois de mai, la semaine de la suisse.bouge qui est un concept national de promotion du mouvement. En 2024, le comité d'organisation a souhaité changer de cap en maintenant une action de découverte sportive pour la population mais en s'appropriant le concept pour le rendre plus local et plus proche des besoins de la population et des sociétés staviacoise. C'est ainsi qu'est né Estabouge. Cet événement a eu lieu pour la première fois au mois de septembre 2023 et continuera son développement cette année.

5.6 Animation socioculturelle et intégration

Le Secteur de l'animation socioculturelle et intégration vise à améliorer la cohésion sociale, qui se joue dans les relations sociales et doit assurer le bien-être de ses membres. C'est alors au travers d'actions et de projets que l'équipe a pour mission de « s'engager à créer et à nourrir du lien, en impulsant chacun et chacune ». Un travail aux bénéfices mesurables que lorsque qu'il n'est plus fait.

Le Secteur regroupe trois domaines d'activité, l'Animation jeunesse, estasympa et l'offre aux seniors. Chaque domaine est dédié à une tranche d'âge spécifique, néanmoins l'équipe promeut la mixité. Bien que cette mixité soit exigeante et que notre monde impose des défis sociaux, c'est dans l'échange, la multiculturalité et l'intergénérationnalité que naissent la tolérance et la solidarité ; des valeurs-clés qui sont les bases d'une cohésion sociale réussie.

5.6.1 Animation jeunesse

Visant l'intégration des jeunes dans notre société, l'équipe de l'Animation jeunesse crée avant tout le lien, au travers d'animations diverses. Un programme étoffé, varié et sans cesse renouvelé est proposé aux jeunes de 10 à 25 ans. Divers projets sont également portés par l'équipe comme la *Table à 6 Faces*, un club de jeu de rôle, et notre *studio d'enregistrement et de production musicale*. Ce dernier a d'ailleurs relevé le défi de se recréer après un déménagement. Ce sont alors près de 40 jeunes en solo ou en groupe qui ont pu concevoir des projets musicaux. *Fleurs de chantier* est un projet qui s'est ajouté à l'offre déjà en place. Il a comme principal but de permettre aux jeunes de développer une image corporelle positive, prenant en compte tous les enjeux liés à l'estime de soi, la confiance en soi et la conscience de soi.



Au-delà des projets, l'équipe continue de proposer une présence hors-murs. Ce travail de proximité est une manière plus directe d'aller à la rencontre et permet à de nombreux-ses jeunes d'entrer en contact sur leur terrain et trouver une ressource. L'équipe est également présente pour soutenir les jeunes et les accompagner dans le défi que représente leur chemin vers cette vie d'adulte. Une présence principalement amenée dans les lieux de rencontre que propose l'Animation jeunesse, des lieux qui font face à des fréquentations record. En 2023, ce sont 2569 jeunes qui sont passé-e-s au *Centre de Jeunes*, local aménagé, 1740 à *Bouge-toi*, une ouverture des salles de sport durant les périodes scolaires une fois par semaine, et 414 au CO d'Estavayer, pour des activités et un espace d'échanges sur les temps de midi les mardis.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.cjesta.com



5.6.2 Estasympa

La mission d'estasympa est de développer le vivre-ensemble et de renforcer la qualité de vie des habitant-e-s d'Estavayer. Outil d'intégration, estasympa promeut la participation citoyenne et invite chaque citoyen-ne à être acteur-trice d'une meilleure qualité de vie. Epaulée par des agent-e-s sympas, la coordination propose de nombreuses activités et projets à taille humaine, afin de favoriser l'échange et la rencontre. Les *Concerts Fleuris* ont par exemple rencontré un vif succès, tout comme le *pique-nique multiculturel*. Par ailleurs, les participant-e-s témoignent apprécier toujours autant les *jardins sympas*, les *balades linguistiques* et l'*english party*, le *Café sympapause*, le *Sapin qui chante* ou encore l'*Apéro littéraire*. En 2023, ce sont près de 2600 personnes qui ont vécu une action ou un projet proposé par estasympa.

En participant, l'envie de faire naître, et de nombreuses personnes ont pu découvrir ces compétences du mieux-vivre ensemble. Des compétences qui peuvent être renforcées au travers d'une formation qu'estasympa propose. En 2023, une 12^e volée composée de sept personnes a été diplômée. Elles pourront porter et faire vivre les valeurs de cet outil d'intégration majeur qu'est estasympa.



5.6.3 Seniors

Forte d'une population dynamique et engagée, l'offre aux seniors organisée, ou soutenue, par le Secteur s'est étoffée en 2023. Grâce à de précieuses personnes bénévoles, des moments de rencontres de qualité ont été proposés en ville et en campagne. Gym, cartes, disco senior, tables de bistrot, loto, repas, buffet dansant et bien d'autres encore ont été des instants riches suivis avec entrain et succès. Une distribution des vœux de fin d'année aux personnes de 70 ans et plus, orchestrée magistralement par nos huissiers, a permis à 1321 aîné-e-s de recevoir vin, miel ou chocolat.

Conscient de l'importance d'avoir une politique senior tournée vers l'avenir, le Conseil des seniors garantit la politique communale élaborée et a continué à travailler activement sur des propositions faites à notre Conseil communal. Les enjeux de démographie sont restés au centre des débats, souhaitant de plus réaffirmer la nécessité de réfléchir à la communication, la mobilité, les loisirs ou encore l'habitat.

6 Bâtiments

Direction : Marlis Schwarzentrub

Suppléant : Eric Chassot

Chef de Service : Marc-Antoine Lioret (depuis le 01.11.2023)

Dotation : 9,0 EPT

6.1 Introduction

2023, a été marquée par l'acceptation par le Conseil général de la plus grosse dépense jamais soumise au législatif, soit l'acceptation d'un crédit de travaux pour la rénovation du Sacré-Cœur de CHF 23.4 mios. Après un long travail de commissions, soit celle de la rénovation du Sacré-Cœur puis celle des bâtiments, le Service des bâtiments a pu présenter un message pour redonner un coup de jeune à ce bâtiment plus que centenaire, vous trouverez plus de détail à ce sujet plus loin dans ce rapport. En parallèle, et malgré l'absence d'un chef de Service jusqu'au 1^{er} novembre 2023, plusieurs projet d'agrandissements d'écoles, rénovations d'infrastructures sportives ont pu démarer ou se réaliser.

Durant toute l'année, le Secteur de l'exploitation, a permis à tous les utilisateurs des locaux communaux, de bénéficier d'installations en lien avec leurs activités. Les divers dégâts dus aux intempéries que ceux de par des incivilités volontaires, ont tenu le Secteur en haleine qui a fait au mieux pour rétablir au plus vite les installations diverses. La collaboration avec les autres Services de la Commune est nécessaire pour les utilisateurs ne soient pas trop impactés.

Je tiens à remercier tous collaborateurs du Service et de la Commune, sans qui nous ne pourrions bénéficier de telles infrastructures.

Marlis Schwarzentrub

6.2 Chiffres-clés

- Environ 140 bâtiments à gérer et à administrer au quotidien dont :
 - 3 bâtiments administratifs
 - 8 bâtiments locatifs
 - 3 bâtiments pour la restauration
 - 7 bâtiments dédiés à la culture et tourisme
 - 10 bâtiments scolaires
 - 4 bâtiments dédiés aux services de protection incendie
 - 14 abris de protection civile
 - 9 bâtiments dédiés aux sociétés locales

- 12 bâtiments et complexes sportifs
- 6 bâtiments dédiés aux services techniques
- 7 blocs sanitaires public
- 20 cas de sinistres ouverts en 2023
- 19 plaintes déposées durant l'année
- 6 sites dotés d'une installation solaire produisant annuellement près de 400 000 kWh.

L'année 2023 fut riche en nouveaux défis, flexibilité et répondant ont été les maîtres mots du Service des bâtiments. Ce sont plus d'une quinzaine de projets affectés au plan d'investissement qui ont été conduits durant cette année. Certains de ces projets auront pu voir le jour durant cette année tels que le remplacement de l'éclairage du terrain de Bussy, mais d'autres nécessiteront davantage de temps avant de pouvoir offrir leurs services aux nombreux utilisateurs de la Commune, parmi eux l'aménagement de la zone d'accueil de la Grenette, le parking de la Chaussée ou bien l'extension de l'Espace Quarteron encore en phase d'avant-projet.

140



bâtiments

400 000



kwh produits
par installations
solaires

6.3 Sacré-Cœur historique

L'année 2023 fut une année charnière pour le projet de rénovation du bâtiment historique du Sacré-Cœur.

Un peu moins de deux ans après la mise en service du nouveau bâtiment scolaire, le message de demande d'octroi d'un crédit de travaux de CHF 23 400 000 TTC pour la rénovation du bâtiment historique est enfin présenté au Conseil Général le 28 mars 2023. Cette date fut le commencement d'un nouveau challenge. Les architectes accompagnés d'une délégation communale, du Service des bâtiments, et de représentants du Canton et du Conservatoire ont mené à bien la phase d'étude jusqu'à la dépose de la demande préalable le 20 novembre 2023 dont le retour des Services de l'Etat est attendu pour le début 2024. Le dossier sera ensuite affiné pour une dépose de demande de permis de construire courant mars 2024 avec pour objectif un début des travaux dans le courant de l'automne 2024.

La rénovation du Sacré-Cœur historique, pièce manquante à ce jour du bureau Bart&Buchhofer (nouvellement Studio WOW), porte pour principal objectif l'harmonieux regroupement des programmes scolaires, extrascolaires et du Conservatoire cantonal. Ce bâtiment qui a accueilli en son sein une succession de générations staviacoises n'a pas encore donné son dernier mot, et attend avec impatience l'arrivée de ses nouveaux habitants pour le rentrée 2027.

6.4 Agrandissement de l'école de Murist

La zone 3 a connu une évolution démographique exceptionnelle. Durant les 5 dernières années, nous sommes passés de 100 à 150 élèves. A ce constat



s'ajoute la future scolarisation à partir de la rentrée 2024 des élèves des communes vaudoises de Champtauraz et Treytorrens à l'école de Murist.

Le bâtiment scolaire étant d'ores et déjà occupé à 100 % depuis la rentrée 2022, la nécessité d'agrandir le site avec deux nouvelles salles de classe s'avérait indispensable afin de pouvoir fournir au corps enseignant les infrastructures nécessaires pour pouvoir faire face à cette évolution démographique.

C'est ainsi que le message de demande d'octroi d'un crédit de travaux de CHF 1 550 000.00 TTC pour l'agrandissement de l'école primaire de Murist a été présenté au Conseil général le 23 mai 2023.

L'échéance demeurant la rentrée scolaire 2024, le défi a alors ensuite été de mener à terme l'ensemble des études afin d'aboutir sur l'obtention du permis de construire dans les plus brefs délais, autorisation obtenue le 25 septembre 2023. Les travaux ont quant à eux débuté aussitôt courant octobre 2023 avec le terrassement, suivi par le gros-œuvre au mois de novembre. L'année 2023 s'achevant ainsi par l'apparition d'un nouvel édicule béton aux abords de notre école primaire de Murist.



6.5 Agrandissement de l'école de Rueyres



La zone 2 a également connu une importante croissance de son nombre d'élèves alors même que les salles de classe étaient d'ores et déjà saturées.

A la suite de l'obtention, en séance du 17 novembre 2022, d'un crédit de travaux de CHF 4 045 000.00 TTC, le Service des bâtiments s'est alors attelé à l'organisation d'un appel d'offres en Entreprise Totale publiée le 31 janvier 2023. Le processus de sélection s'est effectué conformément à la réglementation sur les marchés publics pour aboutir deux mois plus tard à la décision d'adjudication du marché à une entreprise leader sur le marché de la construction.

Les travaux ont débuté courant septembre 2023 par le terrassement et ont connu par la suite quelques perturbations en terme d'approvisionnement. Néanmoins, le calendrier général n'a pas été remis en question et l'entrée en fonction du bâtiment est toujours planifié pour le rentrée scolaire 2024 pour le plus grand bonheur des futurs utilisateurs. L'année 2023 s'est ainsi achevée avec les bases d'une future extension prête à recevoir sa structure innovante en bois / béton dès la reprise 2024.



7 Service des eaux et du domaine public

Direction Espaces verts & Voirie : Joseph Borcard

Suppléant : Carole Raetzo

Direction Environnement & Energie : Carole Raetzo

Suppléant : Joseph Borcard

Chef de Service : Pierre Andrieu

Dotation : 18,7 EPT

7.1 Dicastère du domaine public – Introduction

Le Dicastère du domaine public comprend le Secteur de la voirie et des espaces verts. Le chef de Service, M. Pierre Andrieu, en coordonne les activités, ainsi que celles qui sont en lien avec les Secteurs des infrastructures routières, de l'eau potable, de l'épuration des eaux et de l'environnement. Le Secteur de la voirie occupe dix personnes. Elles gèrent, notamment, le balayage, l'entretien et les petites réparations des routes communales, des places de jeux et des cours d'école, le déneigement et le salage des lieux publics, le marquage routier, le fauchage des bords de routes, le nettoyage et l'entretien des fontaines et des toilettes publiques. Elles se consacrent encore à tout ce qui relève des déchets, soit par exemple à la vidange des poubelles publiques, l'entretien des containers enterrés et des compacteurs, aux écopoints des villages (Vernay, Rueyres-les-Prés, Bussy, Murist et Vuissens). Le Secteur organise des campagnes de sensibilisation au tri des déchets et des actions appelées « coup de balai ». Le Dicastère collabore avec la Commission sur la gestion des déchets.

Le Secteur des espaces verts comprend quant à lui neuf personnes. Elles travaillent à l'aménagement et l'entretien des décorations florales, des parcs publics, des ronds-points, de la roseraie située le long de la route de la plage à Estavayer-le-Lac et des cimetières. Elles œuvrent aussi à la tonte des espaces verts, y compris des terrains de football, à l'élagage des arbres communaux, ainsi qu'aux procédures relatives aux demandes d'abattage d'arbres privés.

Si le Dicastère répond quotidiennement aux tâches ordinaires et aux demandes de la population, il s'emploie encore à améliorer la quantité et la qualité des prestations offertes, en ville et dans les villages, en ayant recours au besoin à des mandataires externes. Il reste attentif à la biodiversité et au développement durable. C'est ainsi que le personnel se forme régulièrement aux (nouvelles) techniques d'entretien respectueuses de la nature ; par exemple, depuis plusieurs années, les herbicides sont remplacés par

le désherbage mécanique ou manuel. Il entend lutter contre les îlots de chaleur, en favorisant la plantation d'arbres, et privilégier un entretien selon les particularités de chaque endroit (routes, places, parcs, jardins, talus, ronds-points, etc.), afin de prévenir la pollution (en diminuant les tontes et l'utilisation d'engrais, etc.), de réduire les besoins en eau (par un « paillage » permettant de conserver l'humidité au pied des végétaux ou par la création de massifs de plantes vivaces, etc.), ou de favoriser le maintien et le retour de la nature en milieu urbain (prairies fleuries, fauche tardive, haies diversifiées, etc.).

Toutes ces activités et celles administratives, sont exercées avec un engagement exemplaire, dans des conditions parfois pénibles. Que les collaboratrices et les collaborateurs du Dicastère soient grandement remercié-e-s de participer à faire de notre Commune un lieu de vie agréable et enviable.

Joseph Borcard, conseiller communal

7.2 La voirie et les espaces verts en chiffres

Un territoire de 40 km² à entretenir, c'est

- Plus de **28 km** de bords de routes communales qui sont fauchés, entretenus et parcourus avec les débroussailleuses ou le robot tondeuse et l'épareuse.
- Plus de **226 km** de routes et chemins à entretenir
- Le fauchage des surfaces vertes (hors terrain de foot) sur une superficie de plus de **45 000 m²**,
- **57** fontaines réparties sur le territoire communal, certaines sont entretenues par des prestataires, mais la grande partie l'est par le personnel communal en collaboration avec le Secteur de l'eau potable. Les nettoyages se font toutes les deux semaines pour l'ensemble des fontaines. Durant la période estivale, il faut même intervenir chaque semaine selon la qualité de l'eau. L'eau de source mettant plus facilement à mal le fond des fontaines avec la rapide apparition d'algues vertes.
- **300** poubelles et robidogs vidés ou contrôlés quotidiennement.
- **61** containers enterrés et 5 compacteurs, soit **138 310** ouvertures sur l'année (**2,23 %** de moins qu'en 2022). Plus de **1400** interventions par an pour des blocages liés à des incivilités ou pour le changement des batteries solaires.
- **25** places de jeux, modules contrôlés par un spécialiste et entretenues.

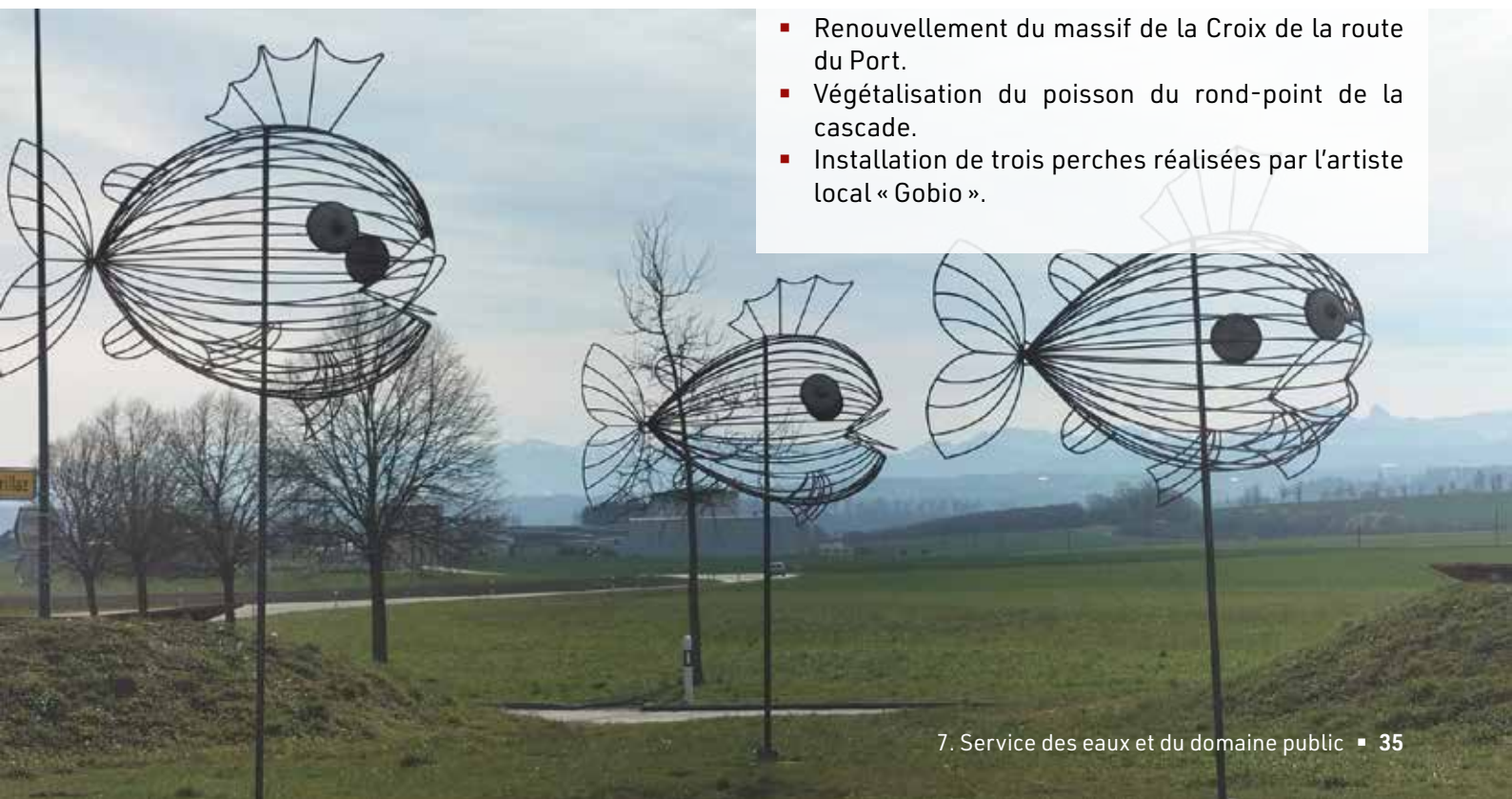
- **10** abris de bus, balayés et nettoyés.
- **60** bancs publics repeints et entretenus selon un tournus sur 3 ou 4 ans.
- **10** WC publics contrôlés et nettoyés journalièrement.
- Un parc de **33** véhicules, sans compter les petites machines (tondeuses, débroussailleuses, etc.).
- Plus de **2 km** de marquages par année (places de parc, lignes de route, jeux, etc.).
- **82** amendes d'ordres et **34** avertissements pour la mauvaise gestion des déchets.
- **151** livraisons et mises à disposition de matériel pour les manifestations.

La gestion des espaces verts, c'est :

- **18 628** plantes, fleurs misent en place chaque année pour décorer la ville (tournus de trois plantations annuelles).
- **4000** rosiers en ville et au bord du lac, taillés et surveillés.
- **Entre 16 000 et 24 000 litres** par semaine pour les arrosages hebdomadaires, ceci ne tient pas compte des arrosages automatiques en place.
- **40** arbres plantés ou remplacés.
- **3850** bulbes plantés et enlevés selon les saisons.
- **6** terrains de foot et leurs alentours à tondre et à entretenir.
- **1 km** de vivaces à entretenir le long de la route de Grandcour.
- **9** cimetières à désherber, une partie est réalisée par nos prestataires.
- Création de décorations selon le thème arrêté (travail du bois, de soudure, de peinture).

Projets particuliers réalisés en 2023 :

- Renouvellement du massif de la Croix de la route du Port.
- Végétalisation du poisson du rond-point de la cascade.
- Installation de trois perches réalisées par l'artiste local « Gobio ».



7.3 Dicastère environnement et énergie – Introduction

Je souhaite, avant tout, remercier chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs du Dicastère « environnement et énergie » pour leur engagement sans faille au service de notre Commune et pour la confiance qu’elles / ils me témoignent. Le Dicastère de l’énergie et de l’environnement couvre plusieurs domaines : la distribution de l’eau potable ; la planification et la gestion des projets routiers, la gestion des eaux claires et usées ; la gestion du parc de l’éclairage public. Ses activités sont également celles en relation avec la protection de la nature et la revitalisation des cours d’eau.

Le mot « énergie » est désormais sur toutes les lèvres : la hausse des prix de l’énergie, les craintes de coupure l’hiver dernier, le dérèglement de notre climat. Ces thèmes en toile de fond nous poussent à réviser notre credo. Sans énergie, rien ne va plus. La société et l’économie ne peuvent pas s’en passer. Une bonne gestion des questions énergétiques communales est intimement liée à un bon fonctionnement des structures internes de la Commune. Le domaine de l’énergie étant transversal, la mise en œuvre de la politique énergétique communale impliquera un renforcement de la coordination et de la concertation entre tous les organes de l’administration communale.

Plus de sobriété et d’économie d’énergie sont nécessaires sur le long terme. A ce titre, la réalisation d’une planification énergétique territoriale communale est finalisée. Cette planification dispose d’un état des lieux fixant une vision cohérente, cartographiée et chiffrée sur les consommations et ressources énergétiques à l’échelle du territoire. Cette planification contribuera à mener des actions en faveur du virage que nous impose la nouvelle loi sur le CO₂. Certains projets s’étaleront sur quelques mois alors que d’autres se compteront en années. Les défis sont encore nombreux et les nouvelles directives fédérales et cantonales en matière de routes, protection des eaux et environnement nous conduisent sans cesse à nous adapter, voire à corriger certains projets, ce qui entraîne parfois des lourdeurs et des ralentissements. Ci-après, je vous invite à découvrir plus en détail les activités et projets du Dicastère de l’énergie et de l’environnement.

Carole Raetzo, conseillère communale

7.4 Les infrastructures routières en chiffres

Nombre de collaborateurs : 3

Chef de Secteur : Pedro Ferreira

La mission principale du Secteur des infrastructures routières est de planifier, maintenir et construire les infrastructures routières ainsi que tous les équipements et infrastructures qui sont intégrés dans et sur les routes (de façon principale : les conduites, les canalisations, la signalisation, l’éclairage public, les objets édilitaires tels que les arrêts de bus et les passages piétons).

L’étendue du réseau routier sur notre Commune est d’environ **226 km**.

En 2023, les études en lien avec les projets, dont le financement a été validé par le Conseil général lors des années précédentes, se sont poursuivies.

Le Secteur est en charge de la planification des projets routiers et de leur entretien en lien avec les infrastructures qui y sont liées (canalisations, équipements, etc.).

En particulier, en 2023, l’état des lieux général du réseau routier communal s’est poursuivi afin d’élaborer une stratégie d’entretien. Par ailleurs un groupe de travail s’est mis en place afin d’élaborer une stratégie similaire pour l’entretien des chemins d’amélioration foncière (AF) et des drainages agricoles. Les mesures correctives en vue de la résolution des déficits de sécurité du réseau routier communal s’est également poursuivie.

Le travail de mise en conformité des arrêts de bus sur le réseau routier cantonal et communal (entrée en vigueur de la LHand) ainsi que la construction des arrêts provisoires du bus de ville a, par ailleurs, passablement mobilisé les ressources du Secteur.

226 km



réseau routier

7.5 L'environnement et l'énergie

Le Secteur de l'environnement tout comme celui de l'énergie est composé d'un employé, le chef du Service des eaux et du domaine public qui assure également la fonction de chef du Secteur de l'environnement et la fonction de chef de Secteur de l'énergie.

Le thème de l'environnement est transversalement présent et pris en compte au travers de l'ensemble des activités et des réalisations de la Commune.

Le sujet de l'environnement bien que l'affaire de tous est particulièrement présent dans les réflexions des commissions suivantes :

- Commission du développement durable
- Commission de l'énergie
- Commission des déchets

En 2023, le Service des eaux et du domaine public et la Commission de l'énergie ont supervisé l'élaboration de la **planification territoriale des énergies PET** qui a été soumise à l'exécutif en 2024.

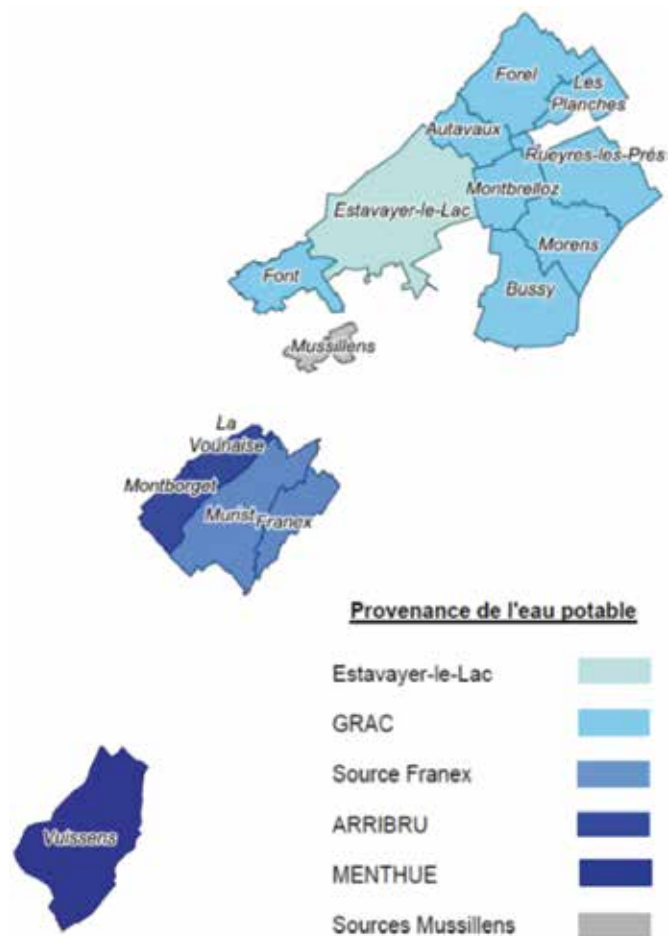


Le Service des eaux et du domaine public et la Commission de l'énergie ont réalisé en 2023 l'organisation de l'évènement « **La Nuit est Belle** » avec des activités en ville d'Estavayer-le-Lac et dans quelques villages de la Commune.

7.6 L'eau potable en chiffres

Nombre de collaborateurs : 4.

Chef de Secteur : Jean-Marc Joye.



2,5



millions de mètres cubes d'eau distribués

- Volume d'eau distribué annuellement : **2.5 milliards** de litres.
- **Une** usine de production d'eau potable.
- **2** sources, l'une à Vuissens, l'autre à Franex.
- **83** km de conduites d'eau.
- **387** bornes hydrantes.
- **2709** compteurs d'eau.
- Environ **130** analyses d'eau du réseau pour des contrôles de routine.
- **3** Associations intercommunales de fourniture et de distribution d'eau : Le **GRAC** Groupement régional pour l'adduction d'eau de la Crête de Châtillon L'**ARRIBRU** Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrioules et des Bruyères, la **Menthue** Association intercommunale d'amenée d'eau.

7.6.1 Protection des sources

Le Secteur a notamment, en collaboration avec un bureau d'étude spécialisé, avancé sur la procédure de mise en protection des zones de captage des sources dans les secteurs de Vuissens et de Franex.

7.6.2 Curage des moules dans les conduites de prise d'eau lacustres

L'invasion des ouvrages de prise d'eau dans le lac par la moule quagga a fait l'objet d'une étude approfondie en 2022. Un gros nettoyage interne des conduites est nécessaire et le changement des deux crépines obligatoire. Une demande de crédit pour l'exécution de ces travaux lourds a été soumise au Conseil général en 2023. La planification de ces travaux s'est poursuivie en 2023 et la réalisation est prévue en 2024.

7.6.3 Métabolite du chlorothalonil

Les mesures des concentrations du métabolite du chlorothalonil dans les eaux du lac et en différents endroits (dans l'usine de traitement et sur le réseau) ont été poursuivies et le renouvellement du filtre à charbon actif B23 réalisé avec un nouveau type de charbon plus efficace pour la retenue de ces molécules. La Suisse est toujours en attente d'une décision officielle de la Confédération sur la valeur limite du chlorothalonil admissible dans l'eau potable. L'ensemble des informations détaillées sur ce sujet est disponible sur notre site internet.

Dans l'attente d'une clarification des obligations fédérales, des projets de traitements ont été développés tant pour les sources de Franex et de Vuissens que pour l'usine principale d'Estavayer-le-Lac.

7.6.4 Nouvelle usine de traitement

Les études préalables visant à définir la meilleure solution pour doubler la capacité de production d'eau se sont poursuivies en 2023. L'année 2024 devrait voir se réaliser les passations d'appels d'offres d'ingénieurs pour les études de détails de réalisation. Ce projet inclut également la construction d'un nouveau réservoir sur les crêtes des Mussillens.

7.7 Les eaux usées en chiffres

Nombre de collaborateurs : 5.

Chef de Secteur : Yves Bourdilloud.

Environ **30 km** de collecteurs, eaux claires et eaux usées confondus ont été curés et contrôlés par caméra. Le réseau de canalisations des eaux claires et usées mesure environ **156 km**. La Commune a aussi vidangé et nettoyé environ **950 grilles** de routes avec dépotoirs.

Le Secteur est également en charge de la gestion d'environ **34 km** de ruisseaux, en particulier avec la gestion de la problématique du castor qui nécessite un nombre d'heures de travail substantiel. Le faucardage annuel des algues est également supervisé par ce Secteur.

7.7.1 ERES

La station d'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac traite les eaux usées de **quatre communes** regroupées au sein d'une Association intercommunale appelée « ERES ». Cette dernière comprend les communes d'Estavayer, de Cheyres-Châbles, de Châtillon et de Lully. La Commune d'Estavayer est en charge de sa gestion technique et administrative. La station d'épuration (STEP) de l'ERES traite quelques **120 000 EH** (Equivalent Habitant) d'eaux usées urbaines et industrielles.

156 km



de canalisation

≈ distance Estavayer-Lucerne



En 2023, la STEP a traité **3.1 milliards de litres** d'eau.

Pour l'année 2023, la participation financière de la Commune d'Estavayer aux frais d'exploitation de la STEP s'est élevée à environ **CHF 1 083 000.00**.

L'assainissement d'une partie de la STEP de l'ERES à Estavayer-le-Lac a fait l'objet d'une étude ayant permis de définir les choix de procédés et le dimensionnement. Ce projet complexe et de long terme va se développer au cours des prochaines années.

7.7.2 AIPG / EPARSE

La Commune d'Estavayer est également membre de l'AIPG (Association intercommunale de la Petite Glâne), dont la station d'épuration située à Bussy reçoit, pour la Commune d'Estavayer, les eaux usées des villages de Vuissens, Franex, Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés.

La participation financière de la Commune d'Estavayer pour l'année 2023 se monte à environ **CHF 152 000.00**.

Le projet de création d'une STEP (station d'épuration) unique à Payerne se poursuit et permettra à terme de supprimer la STEP située à Bussy. Une association intercommunale a été créée en 2020 pour mener à bien ce projet: **L'Eparsé** (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne) qui remplacera à terme l'AIPG.

La nouvelle STEP régionale « L'Eparsé » permet de remplacer sept installations existantes et de traiter les eaux usées de **42 000 EH** (Equivalent habitant) de **16** communes des Cantons de Vaud et de Fribourg.



8.1 Introduction

Le Service du territoire est depuis longtemps le gardien de la procédure au sein de l'administration communale. En effet, tant la planification générale, mobilité et aménagement en tête, que la protection du patrimoine et la police des constructions sont des domaines soumis à des exigences légales que les collaborateurs-trices s'efforcent de concilier pour offrir à la population une prestation de qualité dans l'application de normes parfois absconses. Qu'ils soient ici toutes et tous chaleureusement remerciés de leur engagement pour les Staviacois-es.

Trois plans d'aménagement local ont été adoptés par le Conseil communal en 2023, et transmis au Canton pour suite de la procédure. Les discussions avec la Commission d'aménagement du territoire (CAT) ont permis de dégager une vision d'ensemble en faveur de la population et dans le respect de la législation supérieure. Merci aux membres de la CAT de leurs réflexions pertinentes et bienvenues, ainsi que de leur disponibilité malgré des semaines bien remplies.

Une révision de la partie broyarde de l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse a été menée par la Confédération et le Service du territoire a été associé aux travaux menés par le Service cantonal des biens culturels, dans le but d'une prise de position circonstanciée. Estavayer a la chance, mais aussi la responsabilité de compter pas moins de quatre parties de son territoire (Bussy, Estavayer-le-Lac, Font et Vuissens) inscrites à cet inventaire.

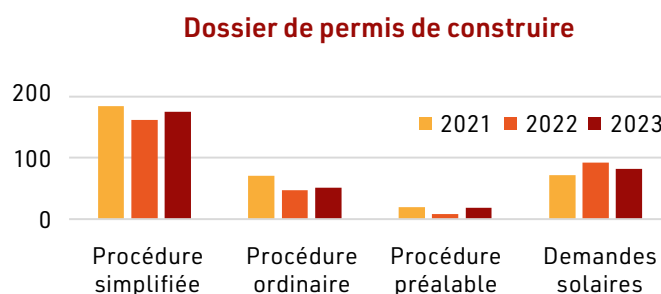
La mobilité tient également une grande place dans les réflexions de la CAT, du Service et du Conseil communal, qui ont pu mener à bien l'expertise nécessaire à la mise en zone de rencontre de la vieille ville d'Estavayer-le-Lac, avant de la transmettre au Canton. Les projets de mobilité douce et de transports publics sont aussi une source constante de préoccupation et trouveront, à la lumière des futures décisions prises, une évolution nécessaire et attendue.

Enfin, il est utile de rappeler que, quel que soit le projet mené, celui-ci connaîtra un meilleur départ s'il commence par un contact avec le Service du territoire. L'ensemble de ce dernier reste à disposition des requérant-e-s afin de faciliter les opérations qui peuvent l'être, mais aussi d'informer au sujet des contraintes et impossibilités liées aux diverses règlementations.

Eric Rey, vice-syndic

8.2 Police des constructions

Le Service du territoire a traité 327 dossiers de constructions durant l'année 2023. Leur répartition selon les types de procédure apparaît dans la figure ci-contre.



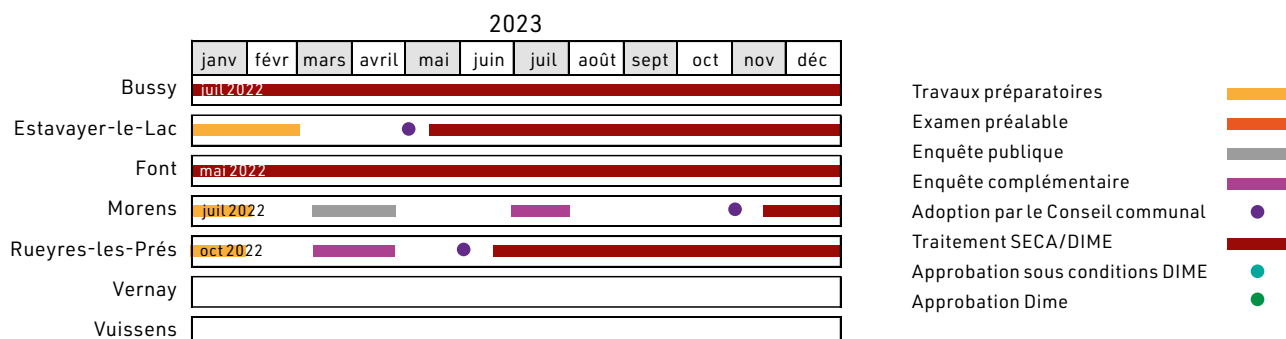
327



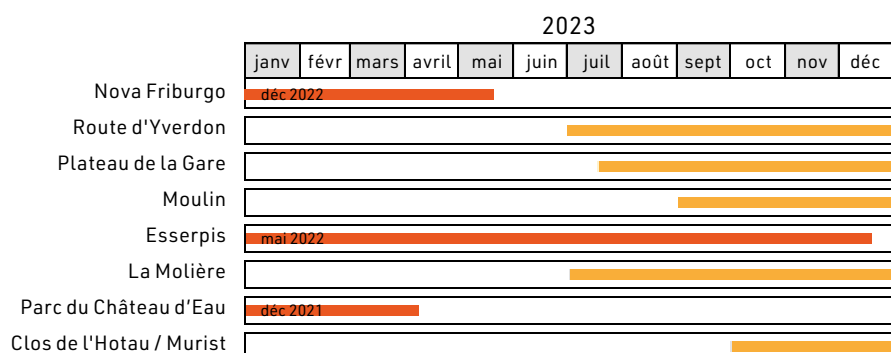
dossiers
de constructions

8.3 Aménagement du territoire

7 plans d'aménagement local sont en cours de traitement à différents niveaux. La figure ci-après indique l'avancement des procédures.



Le Service du territoire coordonne également 8 plans d'aménagement de détail (PAD). La majorité des PAD est menée par des développeurs privés.



8.3.1 Mobilité

Nul doute que la mise en circulation au mois de décembre du transport public urbain représente la partie immergée de la mobilité communale. De nombreux dossiers sont en cours de traitement et le Service espère que de justes décisions seront prises rapidement.

Transport public urbain

- Nb. d'arrêts 13
- Longueur du parcours 3.9 km
- Fréquence 3 / heure
- Exploitation annuelle : CHF 461 000.00
(part communale : env. 200 000.00)



9 Culture, tourisme et sécurité

Direction : Samuel Ménétreay

Suppléant : Yves Blanc

Chef de service Culture et Tourisme : Armand Villadoniga (depuis le 1^{er} avril 2023)

Chef de service Sécurité : Joshua Robert-Nicoud (depuis le 1^{er} avril 2023)

Dotation : 5,6 EPT + pool de 9 personnes pour le Ptit Train et musée

9.1 Sécurité

La police, le service du feu, la protection civile et les affaires militaires constituent les domaines de compétence du Dicastère de la sécurité. Les différentes missions sont soit communales, soit intercommunales, soit cantonales ou fédérales.

Pour chacun de ces domaines, parmi les nombreuses activités, des évolutions significatives ont eu lieu en 2023, comme le règlement de police de la Commune qui a été partiellement révisé, des points de rencontre d'urgence qui ont été mis en place ou le bataillon des sapeurs-pompiers qui a vécu sa première année.

Les mandats de ces différentes structures sont nécessaires au bon fonctionnement de la société et essentiels pour chacun de nous. L'énorme travail réalisé, tant au niveau de la prévention et de la gestion des affaires courantes que des interventions a permis cette année encore de garantir la sécurité de la population.

9.2 Culture et Tourisme

La culture et le tourisme sont des secteurs primordiaux de notre Commune. D'une part car ils contribuent à offrir un cadre de vie agréable à la population et d'autre part car ils amènent des retombées économiques importantes pour plusieurs secteurs de notre économie locale.

Ainsi les structures et manifestations culturelles ont produit une grande diversité d'activités qui ont contribué au bien-être de la population, selon les centres d'intérêt de chacun. La grande amplitude de l'offre des associations culturelles et la variété des événements organisés a pu, durant cette année encore, rassembler des masses populaires au gré de leurs besoins et de leurs envies.

S'agissant du tourisme, 2023 a été une année charnière dans l'évolution de l'office du tourisme qui s'est régionalisé suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale. Cette étape, illustrée par une fresque

monumentale qui représente l'ensemble de la région dans le nouvel accueil touristique a été accompagnée de très bonnes nouvelles au niveau de la fréquentation hôtelière et para-hôtelière de la région. En effet, les nuitées de passage, toujours en augmentation, nous renseignent sur l'intérêt à développer les offres dans ce secteur économique en croissance continue.

9.3 Culture

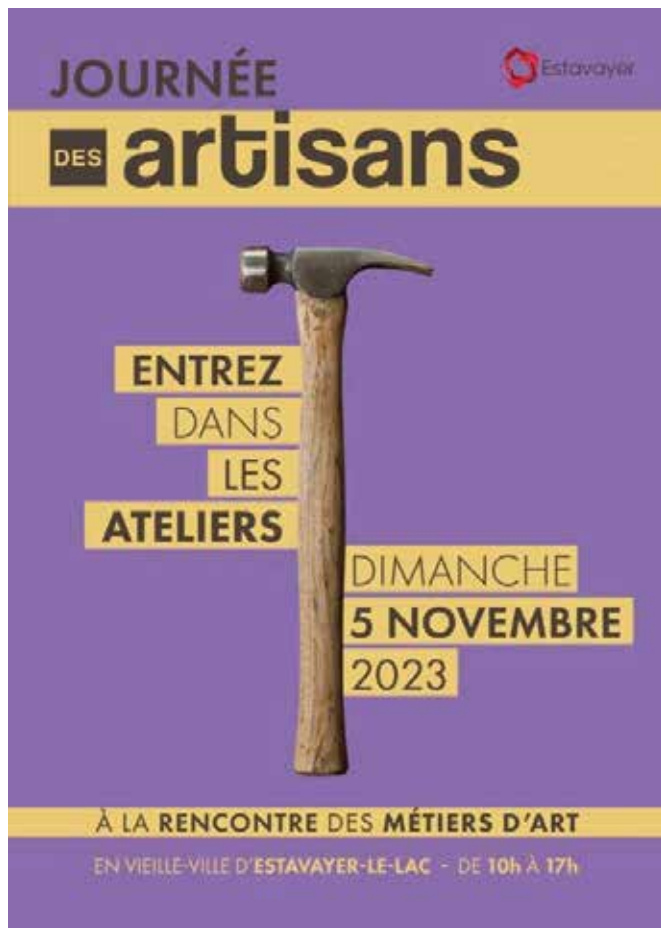
L'année culturelle 2023 a été marquée par la création d'un nouveau poste de **coordinateur-trice culturel-le** à 40 %. Le poste mis au concours à la fin mars a été attribué à M. Maxime Papaux, qui a pris ses fonctions en juin. En étroite collaboration avec M. Samuel Ménétreay (conseiller communal en charge du Dicastère Culture, Tourisme et Sécurité) et M. Armand Villadoniga (secrétaire général), il travaille à la gestion des dossiers culturels communaux ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre de la politique culturelle de la Commune dans l'objectif de positionner Estavayer comme pôle culturel de la Broye.

La vie staviacoise étant marquée par une forte saisonnalité, la Commune a proposé deux manifestations culturelles durant l'entre-saison 2023 afin de dynamiser sa vieille ville :

6



formations
thématiques
au musée



- La **3^e Journée des artisans** a eu lieu le dimanche 5 novembre. De 10h à 17h, les artisans staviacois ont ouvert les portes de leurs ateliers, afin de partager avec le public leur passion et de présenter leur savoir-faire au gré de démonstrations. Nouveauté cette année, la « maison des artisans », installée dans l'ancienne pharmacie Bullet (Grand-Rue 25), a rencontré un franc succès ; elle a accueilli un taxidermiste, un atelier d'imprimerie et une tisserande, ainsi qu'une exposition collective thématisant le lien entre art et artisanat. De son côté, le Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles a proposé des visites guidées inédites sur les traces des ouvrages réalisés par la célèbre famille de menuisiers Dietrich.
- Du 6 octobre au 6 novembre 2023, la Commune a organisé la **2^e Balade photographique**. Pour cette édition, Pascal Jan a été mandaté pour réaliser une série de photographies inédites explorant des lieux cachés de la région (Sacré-Cœur, château d'eau, ancien moulin). Intitulé « Genius loci - L'esprit du lieu », cet accrochage dans l'espace public a présenté 14 tirages. L'événement a joui d'une importante couverture médiatique et un bel écho dans le Canton : reportage à La Télé et articles dans La Liberté, La Broye et Le Républicain.



Le **Musée d'Estavayer-le-Lac** a présenté, du 4 mai au 31 décembre, l'exposition temporaire « MIAM! Souvenirs culinaires ». L'exposition abordant plusieurs les traditions culinaires régionales (bénichon, pêche, école ménagère, consommation de vin et de



grenouilles) a été élaborée par l'équipe du musée qui a également fait appel à l'Association des recueilleuses et recueilleurs de récits de vie (ARRV).

Depuis quelques années, le nombre de visiteurs du musée suit une courbe ascendante. En 2023, c'est 7205 visiteurs qui sont entrés au musée (soit 1171 de plus qu'en 2022). 93 % venaient de Suisse, 2 % de France et 5 % d'autres pays du monde. Parmi les Suisses, 40 % sont fribourgeois ; ils sont suivis par 24 % de vaudois et 8.2 % de bernois. De même qu'en 2022, le musée a connu sa plus forte fréquentation en juillet et août lors de la saison estivale. A relever également, qu'en août, le musée a été sélectionné pour figurer dans la nouvelle édition du guide Lonely Planet « Explorer la région – Juras (France et Suisse) et Franche-Comté ».

Durant l'année 2023, le Musée d'Estavayer-le-Lac a notamment coorganisé avec l'Office du tourisme une formation pour les guides du musée et de la ville. Les guides ont pu suivre 6 séquences thématiques au fil de visites et conférences données par des spécialistes (cette formation sera finalisée en 2024) :

- 27 mars : Cours de muséologie, par M^{me} Agnès Gainon-Court (formatrice du Conseil international des musée suisses – ICOM)
- 1^{er} avril : La vie d'Humbert le Bâtard, par M. Daniel de Raemy (historien des monuments, conférencier et auteur du livre « Estavayer-le-Lac, Les Monuments d'art et d'histoire du Canton de Fribourg »)
- 22 avril : L'autorité communale, par M. Daniel de Raemy
- 6 mai : Le Musée d'Estavayer, par M. Hervé Galeuchet (ancien enseignant du Cycle d'Orientalion, passionné d'histoire, conférencier et guide du Musée d'Estavayer)
- 20 mai : L'architecture défensive, par M. Daniel de Remy
- 3 juin : Le Néolithique et l'Âge du bronze par M. Michel Mauvilly (préhistorien, auteur et conférencier ayant participé à de nombreuses fouilles dans la région d'Estavayer)
- 17 juin : L'itinéraire Artichoke par M^{me} Hélène Galera (spécialiste en art urbain, formatrice et ancienne directrice du Festival Artichoke)

Fin septembre, M^{me} Ingrid Butty a démissionné de son poste de conservatrice du musée. M^{me} Pauline Rouiller (collaboratrice scientifique du musée) assume dès lors l'intérim avec M. Armand Villadoniga (secrétaire général) – pour la partie organisation et infrastructure – et M. Maxime Papaux (coordinateur culturel) – pour la partie exposition et collection du musée –, tandis que M^{me} Mélanie Huter a repris les tâches en lien avec la gestion de l'accueil.

9.4 Commerce local et durabilité

L'année 2023 a été marquée par un engagement continu en faveur de l'économie locale de la Commune d'Estavayer. Sous l'impulsion d'une évolution stratégique, le poste de délégué au commerce local a été reconfiguré pour inclure la durabilité.

9.4.1 Economie locale

Lien avec le commerce local

Dans le but de favoriser les échanges entre les commerçants et la Commune, les actions suivantes ont été entreprises :

- Un guide des commerçants et artisans a été rédigé afin de fournir les informations administratives utiles aux commerçants et artisans et de les accompagner dans les démarches générales à entreprendre pour leur commerce, notamment auprès de la Commune.
- Commission du commerce local: rencontre entre des membres du comité de la SCAVE et la Commune tous les 2 mois environ.

Estavayer

AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS D'ESTAVAYER

Le développement économique et commercial est un axe stratégique de la Commune d'Estavayer. Elle encourage une collaboration étroite avec les commerçants et met à disposition divers canaux de communication pour favoriser les échanges.

Nous sommes là pour vous!

Un poste de délégué-e à l'économie locale existe depuis 2020 à la Commune d'Estavayer.

Il a pour but de **soutenir** les acteurs qui œuvrent au développement et au dynamisme économique d'Estavayer et de **promouvoir** le commerce local en menant et accompagnant différentes actions.

Nous sommes là pour vous, n'hésitez pas à nous contacter!

Le guide des commerçants

Ce guide a pour but de vous fournir des **informations administratives** utiles à jour en tout temps et de vous accompagner dans les **démarches générales** à entreprendre pour votre commerce.

<http://www.estavayer.ch/economie/commune>

Rejoindre la SCAVE

La Société des Commerçants et Artisans de la Ville d'Estavayer-le-Lac a pour but de **promouvoir** le commerce et l'artisanat, de **représenter et défendre** leurs intérêts, d'**organiser et coordonner** leur développement.

Rejoignez-les!

Plus d'informations sur <http://www.scave.ch>

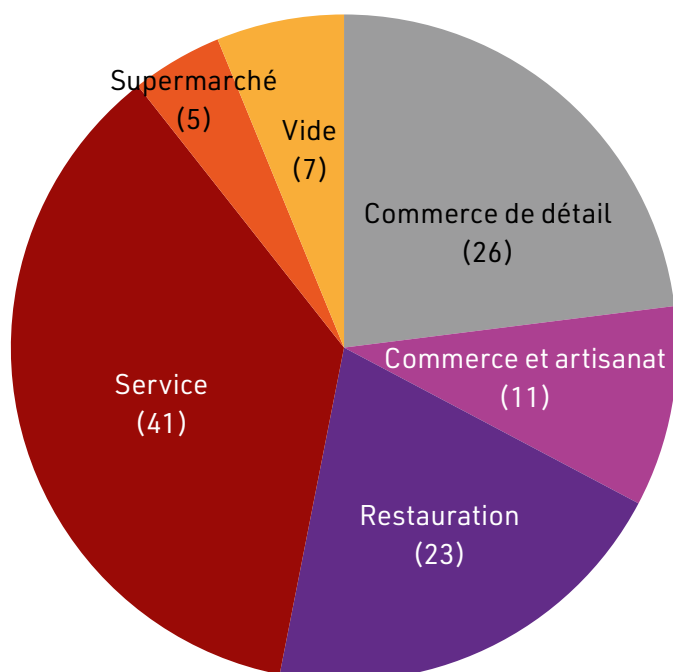
Marine Raffini
Déléguée à l'économie locale et à la durabilité
026 664 90 03
m.raffini@estavayer.ch

9.4.2 Développement et suivi de l'offre commerciale

En 2022, un contrat de sous-location a été signé entre la Commune d'Estavayer et la pharmacie, permettant l'organisation de magasins éphémères jusqu'en juin 2026, dans l'ancienne pharmacie à la Grand-Rue 25. Cette initiative a permis de dynamiser cet espace en évitant la vacance de cette arcade historique en plein cœur de la ville. En 2023, six commerces différents ont investi l'ancienne pharmacie, offrant une diversité de commerces et d'activités tout au long de l'année :

- Bar éphémère Placebo par la société YALU 360 du vendredi 26 mai au dimanche 25 juin ;
- Brocante design du vendredi 21 juillet au samedi 30 septembre ;
- Atelier de tissage Felizia du lundi 9 octobre au dimanche 5 novembre ;
- Pop-Up store de vêtements et créateurs de bijoux et accessoires de la boutique Kfashion du lundi 6 novembre au samedi 11 novembre ;
- Pop-Up store de l'épicerie l'Eco des saisons du mardi 28 novembre au dimanche 3 décembre 2023 ;
- Pop-Up de Noël accueillant divers commerçants et artisans du samedi 9 au samedi 23 décembre.

Dans la continuité des actions initiées depuis la création du poste de délégué à l'économie locale, un suivi de l'offre commerciale a été mené, avec un état des lieux du commerce staviacois réalisé en fin d'année 2023. L'objectif est ainsi de suivre l'évolution des surfaces disponibles et de l'offre commerciale. Les résultats obtenus sont les suivants :



9.4.3 Animations et événements

Marchés hebdomadaires

Les marchés hebdomadaires du mercredi et du samedi, relancés de mars à novembre, ont constitué un vecteur important de vitalisation de l'économie locale. Cette année, à la demande des commerçants de la Grand-Rue, le marché a été déplacé de manière permanente dans cette rue, permettant ainsi la centralisation de l'activité commerciale. Au total, 77 marchés ont été organisés, offrant également des moments d'échange avec des conseillers communaux, présents à sept reprises pendant la période des marchés (tous les premiers mercredis du mois).

113



commerces
en ville
d'Estavayer-le-Lac

Animations crèche aux 5 sens

Afin d'accompagner l'événement de l'itinéraire des crèches et la venue exceptionnelle de la crèche aux 5 sens à la Chapelle de l'Hôpital durant le mois de décembre et janvier, deux chalets ont été loués du 12 décembre au 7 janvier afin de proposer une offre supplémentaire en boissons et snacks pour les visiteurs d'Estavayer-le-Lac, notamment pour la période de vacances et les dimanches.

- Un chalet en bas des escaliers des Egralets a été proposé aux associations locales pour animer l'espace à proximité de la Crèche aux 5 sens. En tout, ce sont 14 associations différentes qui se sont relayées pour occuper et animer ce chalet.
- Un chalet à la Place de l'église a été tenu par le FMR Lounge bar, permettant d'animer cette zone centrale de la ville.

Des efforts ont également été déployés pour créer une ambiance lumineuse en lien avec l'événement des crèches, notamment avec des décorations et illuminations dans les escaliers des Egralets pour diriger les visiteurs pendant le parcours de l'itinéraire des crèches et les inciter à remonter en ville.

9.4.4 Durabilité

Création d'une Commission durabilité

Une Commission durabilité a été créée dans le courant de l'année 2023 afin de réfléchir et de définir les principes directeurs et objectifs de la Commune en termes de durabilité, à partir de l'état des lieux établi précédemment par la Commune et présenté au Conseil général en 2022. Cette Commission a initié un travail d'élaboration d'un Agenda 2030, soit une stratégie et un plan d'actions pour la Commune sur la question du développement durable.

9.4.5 Participation à des ateliers et échanges intercommunaux

La déléguée a participé à de nombreuses rencontres organisées par l'Etat de Fribourg pour s'informer sur les outils à disposition pour les communes. Ces échanges ont permis d'être informé des initiatives mises en place par d'autres communes et d'échanger sur les bonnes pratiques qui peuvent être mises en œuvre sur le territoire.

9.4.6 Marché gratuit

Dans le cadre d'une collaboration avec le Conseil des seniors, un marché gratuit était proposé aux visiteurs tous les 1^{ers} mercredis du mois durant le marché hebdomadaire, dès le mois d'août. Le concept est de proposer aux citoyens d'amener ce dont ils n'ont plus besoin ou de venir les mains vides et de repartir avec ce qui leur plaît. Cette initiative visait à promouvoir un mode de consommation responsable axé sur la réutilisation, encourageant ainsi les citoyens à adopter des comportements plus durables.

MARCHÉ GRATUIT

DE 16H À 19H

TOUS LES 1^{er} MERCREDIS DU MOIS
Durant le marché hebdomadaire à la Grand-Rue

Donnez une deuxième vie à vos objets !
Venez avec ce dont vous n'avez plus besoin
ou avec les mains vides,
Repartez avec ce que vous voulez!

9.5 Police communale



En 2023, les manifestations ont connu un grand essor. Notre Police communale, appuyée par le détachement du Bataillon des sapeurs-pompiers, a accompagné et supervisé à la réussite de quelque 111 manifestations, dont les principales affluences au niveau fréquentation ont été celles de l'Estivale, du Slow Up, du Carnaval sans oublier nos traditionnels Marché staviacois et la Brocante. Ces manifestations nécessitent de nombreuses heures administratives, notamment dans des séances de coordination, de visions locales liées à la sécurité – police du feu, à la gestion de l'obtention de patentes K dites « provisoires », de l'aval de Services de l'Etat de Fribourg tels que la Police cantonale, le Service de Ponts & Chaussées, de la Préfecture, à l'engagement d'agents de gestion du trafic pour ne citer que les principales.

Les rues de l'Hôtel de Ville et de la Grand-Rue, fermées durant la période estivale, ont permis de dynamiser le centre-ville.

Nos agents ont effectué environ 475 présences scolaires réparties sur l'année et sur les différents sites scolaires.

Durant l'été, un nouvel agent de police a été engagé, venant ainsi agrandir l'effectif de la police communale qui est passé de 4 à 5 personnes, y compris le personnel administratif.

Nos agents de police ont suivi une formation continue dans le tir au pistolet ainsi que le bâton tactique. Chaque employé de notre Secteur suit également des journées de formation à thèmes spécifiques à la Haute école de gestion (HEG) à Fribourg.

9.6 Cimetières



Chaque année, le Service en charge des cimetières procède à la désaffectation d'un secteur en particulier. En 2023 ce sont les cimetières de Forel et de Montbrelloz qui ont été concernés, pour un total de 47 concessions libérées, dont 32 à Forel et 15 à Montbrelloz.

Près de 67 mouvements funéraires ont été enregistrés sur la Commune, dont une soixantaine d'urnes de défunts incinérés.



10 Santé, affaires sociales

Direction : Jean-Claude Votta

Suppléant : Philippe Aegerter

Chef de Service : aucun

Dotation : aucun

10.1 Introduction

La santé et les affaires sociales sont des sujets qui n'ont que peu de visibilité publique pour des raisons évidentes de respect de la sphère privée.

10.2 RSSBF

Le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF) mis en place en 2019 est une association qui regroupe toutes les communes de la Broye fribourgeoise. Sa mission est de prodiguer des prestations d'aide et de soins à domicile, des prestations sociales, l'exploitation des EMS, le tout dans le respect et la bienveillance.

Différentes entités en dépendent comme l'EMS des Mouettes, le service social, le service des curatelles, le service d'aide et de soins à domicile. Ces dernières sont basées sur notre Commune.

10.3 EMS

L'EMS Les Mouettes à Estavayer-le-Lac et de l'EMS Les Lilas à Domdidier ne répondent plus aux besoins actuels. D'autre part, la nécessité de construire deux nouveaux EMS dans la Broye fribourgeoise découle du besoin d'augmenter la capacité d'accueil et ces établissements ne correspondent plus aux besoins actuels. De plus, ils disposent de peu de chambres individuelles.

Notre population est vieillissante et il faut en prendre soin. Depuis le siècle dernier, la pyramide des âges au niveau national poursuit sa tendance vers l'inversion soit avec un nombre toujours plus important de population vieillissante en rapport aux actifs et aux jeunes. En parallèle du nombre de personnes vieillissantes, on observe une augmentation significative de l'espérance de vie à partir de 65 ans. Selon les projections démographiques 2022-2050 pour le Canton et les Districts, réalisées par le Service de la statistique

de l'Etat de Fribourg (avril 2022), la Broye verrait sa population âgée de 64 à 79 ans se stabiliser entre 2045 et 2050, mais celle des 80 ans et plus va augmenter d'ici à 2050. En 2025, les plus de 80 ans seront 1700 et en 2050, ils devraient être 4800.

En mai 2023, la population broyarde acceptait, en votation populaire, un crédit de 74 millions pour la construction des deux EMS d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier. Le futur EMS d'Estavayer-le-Lac sera construit sur le site du Moulin, dans le quartier Gare-Casino qui est en plein essor, proche de la Gare et de la ville. Avec 90 chambres individuelles, un foyer de jour et de nuit, ce nouvel EMS permettra une qualité de vie améliorée pour ses futurs-es résidents-es. Les travaux devraient débuter en fin d'année 2024.

10.4 Service social de la Broye

Le conseiller communal en charge du social préside le Service social de la Broye qui apporte l'aide matérielle et humaine aux broyards qui en ont besoin. Toute personne majeure peut déposer une demande personnelle et individuelle auprès du Service social. Ensuite, une rencontre est organisée avec un assistant social afin d'analyser les besoins et récolter les informations utiles à la constitution du dossier. Lorsque le dossier est complet et que toutes les pièces utiles ont été remises au Service social, la demande est soumise pour décision à la Commission sociale.

La Commission sociale, sous la présidence du conseiller communal, est l'autorité compétente pour accorder, refuser, modifier et définir l'étendue de l'aide accordée.

10.4.1 SASDB

Le service d'aide et de soins à domicile de la Broye intervient 7 / 7 jours chez des personnes de tout âge et dans des familles confrontées à des difficultés liées à une maladie, un accident, un handicap ou à une crise. Ces prestations ont pour objectif le maintien à domicile des bénéficiaires.

Les indemnités forfaitaires octroient une aide financière aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière à leurs proches, malade ou en situation de handicap pour leur permettre de rester vivre à domicile. Les indemnités sont calculées sur la base de critères d'attribution définis par un règlement spécifique. Dès le 1^{er} janvier 2024, le montant maximal de l'indemnité est de CHF 35.00 / jour.

10.5 HIB

Grâce à des rencontres régulières avec le Conseil d'établissement, la Commune est informée de la gestion du HIB et de l'avancée du projet de construction d'un nouvel hôpital. Ces contacts privilégiés renforcent les liens entre les différents intervenants pour les années à venir sous « Objectifs et orientations stratégiques 2025 et + ».

La mission intercantonale de l'HIB consiste à offrir à la population de la Broye des soins aigus de proximité et de réadaptation adaptés à leurs besoins explicites et implicites. Dans le cadre de son mandat de service public, l'HIB accueille toutes les personnes dont l'état de santé requiert des soins de jour et de nuit, 24 heures sur 24, 365 jours sur 365 à Payerne et 7 / 7 jours à Estavayer-le-Lac, du lundi au vendredi de 9h à 18h e le week-end et jours fériés de 9h à 18h.







